

Cote du document: EB 2016/118/R.8  
Point de l'ordre du jour: 5  
Date: 11 août 2016  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

### Note pour les représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

#### Questions techniques:

Ashwani K. Muthoo  
Directeur de la  
Division Engagement mondial,  
recherches et stratégies  
téléphone: +39 06 5459 2053  
courriel: a.muthoo@ifad.org

Lisandro Martin  
Chef de l'Unité de la programmation et de  
l'efficacité opérationnelles  
Département gestion des programmes  
téléphone: +39 06 5459 2388  
courriel: lisandro.martin@ifad.org

#### Transmission des documents:

William Skinner  
Chef du  
Bureau des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2974  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration – Cent dix-huitième session  
Rome, 21-22 septembre 2016

---

Pour: Examen

## Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Résumé et conclusions	iii
I. Introduction	iii
II. Vue d'ensemble de la performance	iv
III. Voie à suivre pour améliorer la performance	vi
Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement	1
I. Structure du rapport	1
II. Tendances mondiales concernant la pauvreté, la faim et l'agriculture (niveau 1 du CMR)	1
III. Contribution du FIDA aux effets directs et à l'impact en matière de développement (niveau 2 du CMR)	2
IV. Contribution du FIDA aux produits des programmes de pays et des projets (niveau 3 du CMR)	4
V. Efficacité opérationnelle des programmes de pays et des projets (niveau 4 du CMR)	5
VI. Efficacité et efficacité institutionnelles (niveau 5 du CMR)	7
Annexes	
I. Résultats obtenus au regard des indicateurs des niveaux 1 à 5 du Cadre de mesure des résultats pour 2013-2015	10
II. Récapitulatif de la mise en œuvre des engagements souscrits pour la période couverte par FIDA9	16
III. Synthèse des enseignements tirés de l'Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9	17
IV. Rapport annuel sur la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	20
V. Mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020	27
VI. Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA	31
VII. Rapport de situation sur le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	37
VIII. Liste harmonisée des États en situation de fragilité combinant la liste établie d'un commun accord par les banques multilatérales de développement et celle qu'utilise l'Organisation de coopération et de développement économiques	51

## Sigles et acronymes

ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
CMR	Cadre de mesure des résultats
FIDA9	Neuvième reconstitution des ressources du FIDA
IOE	Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
PMD	Département gestion des programmes
RAP	Rapport d'achèvement de projet
RIDE	Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement
S&E	Suivi-évaluation
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact

## Résumé et conclusions

### I. Introduction

1. Le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) est le principal document institutionnel qui rend compte de l'efficacité institutionnelle du Fonds et de son efficacité en matière de développement. En particulier, le RIDE récapitule les progrès accomplis au regard des cibles fixées pour 2015 dans le Cadre de mesure des résultats (CMR) du Fonds<sup>1</sup>. En outre, comme convenu avec les organes directeurs, le RIDE analyse les avancées dans quatre domaines spécifiques: mise en œuvre de la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA et Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020. Le RIDE constitue donc un instrument de responsabilisation et d'apprentissage essentiel.
2. Le RIDE 2016 se distingue des éditions antérieures pour plusieurs raisons. Premièrement, il constitue le rapport général relatif à la période de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9), 2013-2015. À cet égard, il convient de noter qu'à compter de 2016<sup>2</sup> l'examen du RIDE a été déplacé de la session de décembre à la session de septembre du Conseil. Tous les résultats présentés dans le RIDE proviennent de rapports soumis avant une même date limite (fin d'année 2015 en ce qui concerne le présent rapport), ce qui donne au Conseil d'administration une image plus actuelle de la performance<sup>3</sup>. De plus, pour la première fois, le RIDE fait état d'indicateurs relatifs à l'impact qui ont été évalués dans le cadre de l'initiative novatrice d'évaluation de l'impact pour FIDA9 – encore une nouveauté dans le rapport. Ces données compléteront l'évaluation de l'impact sur la pauvreté rurale figurant dans les rapports d'achèvement de projet (RAP), une évaluation dont la portée et les méthodes sont différentes.
3. Le RIDE 2016 a bénéficié d'un processus d'assurance qualité interne et externe plus intensif que celui auquel ont été soumises les éditions précédentes. Le projet de rapport a fait l'objet d'un examen collégial interne systématique au sein du Département de la stratégie et des savoirs. Deux manifestations internes axées sur l'acquisition de connaissances ont été organisées avec la direction et le personnel du FIDA pour examiner les conclusions et renforcer le dialogue et l'apprentissage sur les questions soulevées dans le RIDE. Deux personnalités éminentes<sup>4</sup> dans le domaine de l'efficacité de l'aide et de la mesure des résultats ont participé aux séminaires et ont stimulé les débats et la réflexion.
4. Cette année marque un tournant. Année de la dixième édition du RIDE, elle correspond à une période de transition pendant laquelle le Fonds a réfléchi sur les enseignements tirés de son expérience et est passé à un niveau supérieur de gestion des résultats et de concrétisation de son mandat. L'un des enseignements les plus intéressants est que le seuil de pauvreté n'est pas la seule donnée à l'aune de laquelle il convient de mesurer l'impact des opérations du Fonds. L'Initiative

<sup>1</sup> Le CMR est un outil qui permet à la direction du FIDA et à ses organes directeurs d'assurer un suivi de la performance à haut niveau et d'en rendre compte. Le CMR comprend des indicateurs clés assortis de cibles (répartis en cinq niveaux) permettant d'évaluer l'efficacité et l'efficacité institutionnelles du Fonds en matière de développement et de piloter les améliorations à apporter.

<sup>2</sup> Document EB 2015/115/R.4.

<sup>3</sup> Le passage à une date limite unique de soumission des rapports, à savoir la fin de l'année 2015, signifie que les résultats relatifs à un certain nombre d'indicateurs de niveau 5 du CMR qui figurent dans le RIDE 2016 seront les mêmes que ceux de l'année dernière, puisque la date limite de soumission a été la fin de l'année 2015.

<sup>4</sup> Mme Alison Evans, chef de la Commission indépendante pour l'impact de l'aide (ICAI), et M. Richard Manning, maître de recherche à la Blavatnik School of Government de l'université d'Oxford, et actuel coordonnateur indépendant de la quatorzième reconstitution du Fonds africain de développement.

d'évaluation de l'impact pour FIDA9 (IAI/FIDA9) récemment achevée<sup>5</sup> l'a démontré au moyen d'une méthode scientifique rigoureuse permettant d'étudier l'impact des interventions du FIDA sur son groupe cible.

5. La détermination du Fonds à générer des enseignements et à affiner ses instruments et ses procédures afin de renforcer son efficacité en matière de développement est clairement illustrée par plusieurs initiatives et processus qu'il a lancés dans le but d'améliorer la manière de mesurer les résultats.
6. Des travaux analytiques visant une redéfinition de l'indicateur relatif à l'impact du FIDA en termes de réduction de la pauvreté sont actuellement en cours, et le nouvel indicateur sera intégré dans le CMR de FIDA10 dans le contexte de la révision du cadre. Parmi les initiatives prévues ces prochaines années par le FIDA au titre du renforcement de son efficacité en matière de développement, il faut citer la formulation d'un nouveau "cadre relatif à l'efficacité en matière de développement" supposant une refonte du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI); un partenariat avec le programme Regional Centers for Learning on Evaluation and Results (CLEAR) visant à offrir aux partenaires nationaux une formation et une certification dans le domaine du suivi et de l'évaluation; une approche institutionnelle de la planification et de l'établissement du budget clairement ancrée sur les "piliers" du Cadre stratégique 2016-2025; et l'harmonisation prochaine des systèmes d'autoévaluation et d'évaluation indépendante du FIDA.

## II. Vue d'ensemble de la performance

7. Pendant la période de FIDA9, 90 nouveaux projets d'investissement ont été approuvés dans 77 pays (dont une proportion importante dans des pays les moins avancés)<sup>6</sup>, représentant un financement de la part du FIDA de 2,88 milliards d'USD et une valeur totale de 6,59 milliards d'USD si l'on tient compte des cofinancements nationaux et internationaux<sup>7</sup>. Sur ces projets, 40 (environ 44%) ont concerné des pays en situation de fragilité et ont été financés par le FIDA à hauteur de 1,52 milliard d'USD. Pendant la même période, le portefeuille de projets d'investissement actifs du FIDA a augmenté d'environ 1 milliard d'USD, mais le nombre de projets en cours d'exécution a baissé, passant de 281 à 250, ce qui illustre l'augmentation de la taille moyenne des projets, une augmentation qui permet de réaliser des économies sur les coûts de la conception et de la gestion des projets.
8. Le CMR de FIDA9 comportait plusieurs nouveautés importantes visant à améliorer les résultats obtenus par le Fonds et à lui en attribuer plus clairement le mérite, éléments concrets à l'appui; le Cadre fixait des cibles ambitieuses s'agissant de la population atteinte et de l'impact et mettait fortement l'accent sur l'optimisation des ressources. Se démarquant radicalement du passé, le CMR de FIDA9 a été le premier à tenir le FIDA responsable de l'impact mesuré directement, ce qui a demandé la conduite d'une initiative majeure d'évaluation d'impact selon les méthodes les plus récentes, désignée sous le nom d'IAI/FIDA9. D'une manière déterminante, ces évaluations d'impact ont fait apparaître qu'il était tout à fait insuffisant de ne considérer que la valeur des revenus pour évaluer l'impact des interventions du FIDA (voir l'examen présenté au paragraphe 5 du rapport principal, niveau 2 du CMR).
9. L'initiative IAI/FIDA9<sup>8</sup> a permis au FIDA de dégager des enseignements importants qui l'aideront à peaufiner son programme visant l'amélioration des résultats.

<sup>5</sup> Document EB 2016/117/R.8/Rev.1.

<sup>6</sup> Voir l'annexe V pour plus de détails.

<sup>7</sup> Rapport annuel du FIDA 2016.

<sup>8</sup> Pour en savoir plus sur l'initiative IAI/FIDA9, voir le document EB 2016/117/R.8/Rev.1.

L'initiative a permis de démontrer que les investissements du FIDA consacrés aux populations rurales généraient des résultats dans un certain nombre de domaines essentiels, notamment les actifs, la résilience, la possession d'animaux d'élevage, les revenus agricoles, la nutrition et l'autonomisation des femmes. Les projections indiquent que quelque 44 millions de bénéficiaires ont vu leurs revenus agricoles augmenter considérablement et que 28,8 millions et 22,8 millions de bénéficiaires ont constaté des progrès notables s'agissant de posséder de la volaille et du bétail, respectivement. De plus, selon les estimations d'impact, les investissements du FIDA pourraient contribuer à réduire la pauvreté de 9,9%, ce qui correspond à un résultat agrégé de 23,8 millions de personnes hissées hors de la pauvreté pendant la période 2010-2015.

10. Les résultats ci-dessus sont le fruit d'une bonne performance des projets dans tous les domaines d'effets directs évalués dans le CMR de FIDA9.
  - La performance a progressé par rapport aux valeurs de référence dans tous les domaines d'effets directs, et ce d'une manière sensible pour ce qui est des dimensions suivantes: efficacité, efficience, impact sur la pauvreté rurale, durabilité, transposition et reproduction à plus grande échelle, et performance du gouvernement.
  - Toutes les cibles 2015 relatives aux effets directs ont été atteintes ou dépassées et, pour la première fois dans l'histoire du FIDA, on recense pour tous les indicateurs au moins 80% de projets situés dans la zone "satisfaisant"; c'est en particulier le cas de 94% des projets s'agissant de l'impact sur la pauvreté rurale, 93% s'agissant de l'efficacité et 87% s'agissant de la durabilité.
  - Pour tous les autres indicateurs – pertinence, égalité entre les sexes, innovation et apprentissage, et gestion de l'environnement et des ressources naturelles – la performance demeure bonne. Les données concernant l'indicateur relatif à l'adaptation des petits exploitants agricoles au changement climatique indiquent que 90% des projets sont situés dans la zone "satisfaisant".
11. En ce qui concerne les produits des projets, seul l'indicateur relatif au nombre de bénéficiaires des services fournis par les projets appuyés par le FIDA est assorti d'une cible pour 2015; tous les autres indicateurs font simplement l'objet d'un suivi.
  - Le nombre total de bénéficiaires des projets en cours d'exécution en 2015 s'est élevé à près de 113 millions de personnes, soit un peu moins que l'année précédente (114 millions), mais beaucoup plus que la cible fixée pour 2015 (90 millions). Le ratio hommes/femmes des bénéficiaires est en progrès, puisqu'il s'établit à 50/50, soit une proportion importante et croissante de femmes.
  - Les augmentations les plus sensibles concernent les indicateurs relatifs à la prestation de services de finance rurale, la commercialisation et les services offerts aux microentreprises.
12. S'agissant de l'efficacité opérationnelle, la plupart des cibles arrêtées pour 2015 ont été atteintes mais, dans certains domaines, les progrès ont été difficiles.
  - Toutes les cibles liées à l'exécution des programmes de pays en 2015 ont été atteintes, grâce à l'expansion de la présence du FIDA dans les pays et aux efforts déployés pour renforcer systématiquement les partenariats et les activités de concertation sur les politiques au niveau du pays.
  - Tous les résultats relatifs aux indicateurs en matière de qualité de la conception des projets ont progressé et toutes les cibles pour 2015 peuvent être considérées comme atteintes.

- Les cibles ont également été atteintes s'agissant de plusieurs indicateurs ayant trait à la gestion du portefeuille mais, dans le domaine des décaissements, les améliorations font toujours figure de défis.
  - L'obtention d'un ratio de cofinancement égal à 1,39 est certes loin de la cible ambitieuse de FIDA9 (1,6), mais n'empêche pas la performance constatée pour la période de FIDA9 d'être nettement supérieure aux moyennes historiques, un résultat remarquable vu le contexte économique mondial actuel.
13. Les progrès sont encourageants en ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité et l'efficience institutionnelles du FIDA, grâce à la détermination inébranlable du Fonds à concrétiser les engagements correspondants qui ont été pris pour la période de FIDA9.
- Le montant des contributions annoncées dans le cadre de FIDA9 est exceptionnel, tant en valeur absolue qu'en valeur relative, puisqu'il atteint 1,42 milliard d'USD, soit l'équivalent de 95% de la cible pour FIDA9 (1,5 milliard d'USD).
  - Dans le domaine de la gestion des ressources humaines, à la fois l'indice d'engagement du personnel et le délai de recrutement aux postes vacants du cadre organique ont progressé. Le nombre de postes dans les bureaux de pays du FIDA a augmenté comme prévu, conformément à la stratégie de décentralisation du Fonds. Les mesures prises par la Division des ressources humaines y compris celles concernant le lieu de travail donnent des résultats positifs comme en témoigne l'indice d'engagement du personnel dans de nombreux domaines; cependant il s'avère encore difficile de faire augmenter la proportion de femmes occupant des postes de responsabilité.
  - Les cibles associées aux indicateurs qui permettent de suivre l'évolution de la répartition des ressources humaines et financières entre les différents groupes de résultats ont été partiellement atteintes. À cet égard, un examen de l'approche de la planification et de l'établissement du budget au FIDA a révélé que ces indicateurs n'avaient guère été utiles et qu'ils devaient être supprimés.
  - Tous les principaux ratios en matière d'efficience enregistrent une amélioration et les cibles de performance ont été virtuellement atteintes pour deux indicateurs.

### III. Voie à suivre pour améliorer la performance

14. Le rapport donne une image incontestablement positive: grâce à des réformes profondes et au perfectionnement actuellement en cours du modèle opérationnel, le programme de travail du FIDA continue à s'étoffer et la qualité et l'impact de ses opérations à s'améliorer; de plus, la majorité des cibles et des engagements du CMR de FIDA9 sont devenus réalité (voir l'annexe II). Globalement, les résultats montrent que, de plus en plus, les projets appuyés par le FIDA donnent corps à des modèles concrets de développement rural inclusif et durable qui contribueront de manière essentielle à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Malgré ces progrès très encourageants, le FIDA n'a pas l'intention de se reposer sur ses lauriers; bien au contraire, comme l'indique sans équivoque son nouveau Cadre stratégique 2016-2025, le Fonds vise à agir "encore plus, encore mieux et de manière encore plus avisée" pour obtenir des résultats. À cet effet, le niveau de sa performance sera progressivement relevé.
15. Au FIDA, le souci d'apprentissage permanent et la conduite d'initiatives visant à améliorer les résultats sont profondément enchâssés dans les processus dynamiques de gestion de la performance. Au demeurant, un grand nombre d'initiatives de ce type sont en cours d'exécution, notamment dans le cadre de la

concrétisation des engagements pris pour les périodes de FIDA9 et FIDA10. Cependant, on peut et on doit faire davantage. C'est pourquoi, plusieurs nouvelles initiatives importantes dont l'objectif est de renforcer les résultats et l'impact sont actuellement envisagées dans les domaines suivants: le programme du FIDA visant l'amélioration des résultats, les projets à problème et les décaissements.

16. L'initiative IAI/FIDA9 a contribué à démontrer l'impact considérable des projets financés par le FIDA mais aussi à mettre en évidence les domaines dans lesquels l'approche adoptée par le FIDA pour mesurer les résultats se heurtait à des difficultés. Pour répondre à ces préoccupations, un plan détaillé et cohérent est en cours d'élaboration, intégré dans ce que l'on peut appeler un cadre relatif à l'efficacité en matière de développement. Les principaux éléments du cadre sont les suivants: amélioration des outils d'autoévaluation; élaboration d'une liste de contrôle relative à l'efficacité du développement, qui permette de vérifier la conformité et la qualité des documents de projet, notamment au regard des cadres logiques et des systèmes de suivi et évaluation (S&E); renforcement des capacités en matière de S&E avec la formation du personnel des administrations nationales et du FIDA; et mise en œuvre d'une stratégie d'évaluation de l'impact afin que, de plus en plus, ces évaluations soient conçues au préalable et non une fois le projet terminé et soient structurées pour optimiser l'apprentissage et la responsabilisation.
17. Il est essentiel de réduire la proportion de projets à risque dans le portefeuille de projets en cours si l'on veut améliorer l'impact global en matière de développement, or, malgré les efforts déployés ces dernières années, cette proportion a augmenté, passant de 18% à 20%. L'analyse montre que ce phénomène n'est pas limité aux pays en situation de fragilité mais, au contraire, qu'il n'a pas de lien avec le contexte ni le niveau de revenu d'un pays. La direction étudie actuellement une série de mesures concrètes, dans l'optique de: i) veiller à ce que les examens des documents de conception des projets portent davantage sur le réalisme des objectifs de développement et le caractère plausible des dispositions relatives à l'exécution, et veiller aussi à ce que tout soit prêt pour l'exécution du projet; ii) recourir davantage aux dispositifs de financement rétroactif et d'aide au démarrage, pour mettre en œuvre pendant la phase de démarrage des trains de mesures détaillées axées principalement sur le renforcement des capacités; et iii) agir plus précocement et plus énergiquement pour restructurer, suspendre ou annuler les projets et les composantes qui ne donnent pas satisfaction et transférer les fonds à des projets performants lorsque c'est possible.
18. Il faudra intensifier les efforts pour stimuler la performance en matière de décaissement. À cet effet, la direction a demandé la réalisation d'une étude approfondie, afin de comprendre et surmonter les problèmes qui empêchent le FIDA de progresser dans ce domaine. Selon une analyse préliminaire, il existerait un lien étroit entre la performance des projets et les décaissements, de sorte que la plupart des mesures évoquées précédemment, voire toutes, s'agissant de remédier au problème des projets à risque, contribueraient par défaut à réduire les délais et améliorer les taux de décaissement. Cependant, il semble que d'autres facteurs entrent en jeu et qu'il faille les analyser d'une manière approfondie dans le contexte de l'étude en cours qui sera achevée avant la fin de l'année 2016.



# Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

## I. Structure du rapport

1. Les progrès accomplis au regard des cibles du CMR sont résumés dans les chapitres II à VI du rapport. L'annexe I présente les tableaux de résultats associés aux cinq niveaux du CMR, l'annexe II contient un récapitulatif de la mise en œuvre des engagements souscrits pour la période de FIDA9 et l'annexe III synthétise les observations et les enseignements tirés de l'initiative IAI/FIDA9. On trouvera dans les annexes IV à VII les quatre rapports suivants: Rapport annuel sur la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; Mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés; Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA; et Rapport de situation sur le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne.

## II. Tendances mondiales concernant la pauvreté, la faim et l'agriculture (niveau 1 du CMR)<sup>9</sup>

2. Après la révision du seuil de pauvreté convenu à l'échelle internationale<sup>10</sup>, la proportion de personnes extrêmement pauvres dans les pays en développement était évaluée en 2012 à 14,9%, ce qui correspondait à une division par trois comparativement à 1990 (annexe I, tableau 1), un résultat remarquable compte tenu de la croissance démographique rapide observée dans les pays en développement. Les projections de la Banque mondiale montrent que cette tendance à la baisse va se poursuivre. En revanche, le recul de la faim et de la malnutrition infantile a été plus lent mais correspond toutefois à une diminution de moitié dans les pays en développement depuis 1990.
3. Le volume agrégé de la production agricole (suivi au moyen de l'indice de production végétale) a progressivement augmenté, et la valeur ajoutée créée dans le secteur agricole – une mesure de la valeur nette de l'agriculture – fluctue depuis 2007: après avoir atteint un pic de 4,4% pendant deux ans dans le sillage de la flambée des prix des denrées alimentaires, elle est récemment retombée au niveau de 2007. L'aide publique au développement affectée à l'agriculture a reculé, passant de 11,7 milliards d'USD en 2012 à 10,2 milliards d'USD en 2013, mais a un peu rebondi en 2014 (10,4 milliards d'USD). Il est certes difficile de quantifier le déficit d'investissement en faveur de l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et la nutrition, mais tout le monde s'accorde à reconnaître que ce déficit est colossal et que les investissements devraient augmenter de 50% à plus de 100%. S'agissant de l'accroissement de l'appui alloué à l'agriculture, les données montrent que seuls 21% des pays ont dépassé la cible – affectation de 10% du budget national au secteur agricole – pendant l'une quelconque des années de la période allant de 2003 à 2012.

<sup>9</sup> Les indicateurs du niveau 1 du CMR portent sur les progrès qui ont été accomplis globalement pour atteindre les cibles du premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD1) - réduire la pauvreté et la faim, ainsi qu'augmenter la productivité agricole et le niveau de l'aide publique au développement et l'investissement public en faveur du secteur agricole. Ils correspondent aux objectifs de développement généraux auxquels le FIDA et d'autres partenaires du développement contribuent.

<sup>10</sup> Les estimations relatives à la pauvreté dans le monde ont été mises à jour pour tenir compte de la nouvelle estimation du seuil de pauvreté convenu à l'échelle internationale (1,90 USD par jour), des nouveaux prix fondés sur les prix 2011 ajustés en fonction de la parité des pouvoirs d'achat, et des révisions des données complémentaires.

### III. Contribution du FIDA aux effets directs et à l'impact en matière de développement (niveau 2 du CMR)<sup>11</sup>

4. Les résultats relatifs à l'impact qui sont présentés dans le tableau 2 de l'annexe I reposent sur les études réalisées dans le cadre de l'initiative IAI/FIDA9<sup>12</sup>. Plus précisément, 16 millions de bénéficiaires ont fait valoir une augmentation sensible de leurs actifs et quelque 24 millions de bénéficiaires ont été hissés hors de la pauvreté dans le contexte de l'ensemble du portefeuille de projets achevés et en cours d'exécution pendant la période allant de 2010 à 2015.
5. Cependant, il convient de noter que le chiffre de 24 millions a été obtenu au moyen d'une seule mesure de la pauvreté: le nombre de personnes dont les revenus ont augmenté jusqu'à dépasser le seuil de pauvreté. Cette mesure, à elle seule, n'est pas suffisante pour évaluer l'impact sur la situation des bénéficiaires du FIDA (voir l'annexe III pour en savoir plus). L'impact réel des projets appuyés par le FIDA sur la pauvreté rurale est concrètement beaucoup plus important quand on sait que 44 millions de bénéficiaires du FIDA ont vu leurs revenus agricoles augmenter considérablement et que 28,8 millions et 22,8 millions de bénéficiaires ont constaté des progrès notables, s'agissant de posséder de la volaille et du bétail, respectivement.
6. En ce qui concerne les effets directs sur la nutrition, ceux-ci ont été mesurés au moyen de mesures indirectes relatives à la diversité du régime alimentaire. Des données anthropométriques et des informations sur la durée de la saison de soudure ont été collectées dans le cadre d'un petit nombre d'études seulement et n'ont pas été jugées de bonne qualité. De plus, la diversité du régime alimentaire est également considérée comme une meilleure mesure indirecte, s'agissant d'évaluer les effets directs sur la nutrition au niveau du ménage. Selon les éléments recueillis, les effets directs en matière de nutrition ont été plus sensibles chez 11 millions de bénéficiaires que dans les groupes de comparaison, pendant la même période.
7. Dans l'annexe I, le tableau 3 présente un aperçu de la performance des projets achevés financés par le FIDA, mesurée au moyen de critères d'évaluation reconnus à l'échelle internationale, notamment la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact sur la pauvreté rurale et la durabilité des avantages. Ces critères sont intégrés dans le niveau 2 du Cadre de mesure des résultats institutionnel établi avec les organes directeurs. Les dates de l'évaluation de la performance au regard de ces critères et de l'établissement du rapport correspondant dérivent des rapports d'achèvement de projet.
8. En ce qui concerne le critère "impact sur la pauvreté rurale" du niveau 2, il convient de préciser que, tant la définition de cet indicateur que l'approche de sa mesure sont différentes de celles de l'indicateur d'impact employé dans l'initiative IAI/FIDA9. Il existe au moins deux différences majeures. Premièrement, le critère "impact sur la pauvreté rurale" du niveau 2 du CMR est un critère composite lié à cinq domaines d'impact: revenus et actifs des ménages, agriculture et sécurité alimentaire, autonomisation humaine et capital social, institutions et politiques, et marchés. Dans les RAP, les résultats tendent à être évalués au regard de ces critères considérés au niveau des effets directs plutôt qu'au niveau de l'impact.

<sup>11</sup> Les indicateurs du niveau 2 du CMR permettent d'évaluer la performance des projets appuyés par le FIDA au niveau de l'impact et des effets directs. Les résultats relatifs à l'impact sont tirés des évaluations d'impact conduites dans le cadre de l'initiative IAI/FIDA9. Les résultats relatifs aux effets directs reposent sur les rapports d'achèvement de projet (RAP) qui sont établis par les gouvernements clients et auxquels des notes sont attribuées dans le cadre d'un processus d'examen interne du FIDA. La responsabilité des résultats obtenus est partagée entre les gouvernements clients, les autres partenaires chargés de l'exécution du projet et le FIDA. Les cohortes de projets sont organisées par périodes de trois ans en fonction de la date d'achèvement du projet, de manière à garantir la cohérence avec la pratique employée pour élaborer le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI).

<sup>12</sup> La série complète de résultats figure dans le document EB 2016/117/R.8/Rev1.

Deuxièmement, en général, la mesure de l'impact sur la pauvreté rurale qui figure dans les rapports d'achèvement de projet (RAP) ne repose pas sur l'utilisation de méthodes quantitatives et quasi-expérimentales et ne se prête donc pas à une attribution de l'impact aux opérations du FIDA, comme dans le contexte de l'initiative IAI/FIDA9.

9. Néanmoins, dans le tableau 3, les résultats relatifs aux effets directs montrent une amélioration notable et générale. Tous les projets se sont vus attribuer une note positive pour ce qui est de la pertinence, ce qui confirme encore une fois la cohérence entre la conception des projets, les stratégies nationales de développement rural et les politiques et les stratégies du FIDA. De même, l'efficacité continue à faire partie des indicateurs les mieux notés, ce qui laisse penser que, globalement, les projets atteignent ou atteindront probablement leurs objectifs. La clé de ce résultat est l'adoption d'une approche axée sur la demande pour servir le groupe cible, associée à une flexibilité croissante afin de faciliter l'adaptation au contexte en pleine évolution pendant l'exécution du projet.
10. Les résultats relatifs à l'impact sur la pauvreté rurale sont positifs et la performance est plus satisfaisante que celle des années précédentes dans tous les domaines d'impact couverts par cet indicateur composite. L'accès au marché est le domaine dans lequel la marge de progrès demeure la plus importante. D'ailleurs, des améliorations sont attendues, compte tenu du surcroît d'attention accordé à l'établissement de liens durables entre les petits agriculteurs et les marchés dans les dernières conceptions de projet, avec notamment un appui en faveur d'une analyse plus approfondie des filières et la diffusion des approches multipartites telles que le mécanisme de partenariat public-privé-producteurs mis au point par le FIDA.
11. En ce qui concerne la durabilité des avantages, la performance a largement dépassé les cibles. Dans ce domaine, la formulation et la mise en œuvre précoce de stratégies de sortie définissant précisément les rôles et les responsabilités des institutions chargées de reprendre les activités après l'achèvement du projet ont été essentielles. Cependant, la dépendance des institutions locales à l'égard des financements de donateurs et, dans certains cas, leurs capacités techniques trop limitées pour qu'elles puissent assumer les responsabilités sapent encore la durabilité institutionnelle et économique des interventions. En conséquence, dès le stade de la conception, le FIDA continuera à intégrer, dans une optique stratégique, des activités de renforcement institutionnel adaptées aux besoins recensés. Le FIDA continuera aussi à privilégier toujours plus les approches de programme de pays favorisant les synergies entre les activités d'investissement et les activités hors prêts, pour faciliter la reproduction à plus grande échelle des expériences réussies aux fins de l'obtention d'un impact étendu et durable.
12. S'agissant de l'efficacité, les notes ont dépassé la cible et ont sensiblement progressé depuis 2010. Il ne faut pas en rester là, mais il sera difficile de gagner du terrain compte tenu, notamment, du fait que le FIDA cible les populations les plus pauvres vivant dans des zones reculées où les capacités des organismes chargés de l'exécution tendent à être faibles. L'efficacité des projets est souvent compromise par: i) les coûts de fonctionnement élevés liés à l'éloignement des zones ciblées; ii) le démarrage poussif des projets dû à la lenteur des processus de recrutement du personnel de l'unité de gestion du projet, et des processus publics de passation des marchés, ce qui a également des incidences négatives sur les taux de décaissement; et iii) les mauvaises pratiques de gestion financière se traduisant par une gestion inefficace des flux de fonds. Cependant, le FIDA continue à déployer des efforts pour renforcer les capacités des administrations partenaires, clarifier les dispositions institutionnelles, et simplifier les conceptions de projets notamment pour accélérer le démarrage de l'exécution.

13. Dans le domaine de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, la performance a virtuellement atteint la cible. Étant donné que l'accent placé sur ce domaine est relativement récent, les effets directs des efforts actuellement déployés pour améliorer la gestion des ressources naturelles et limiter l'impact environnemental des opérations du FIDA ne sont pas encore pleinement ressentis. Le FIDA continuera à travailler sur l'intégration de ce domaine et de la résilience climatique dans tous les projets et toutes les stratégies de pays et y associera des activités visant à améliorer le S&E des interventions portant sur la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et sur le changement climatique. La performance relative à l'indicateur "adaptation des petits exploitants agricoles au changement climatique" dont il est fait état pour la première fois dans la présente édition du RIDE est prometteuse. Ce résultat s'explique par la mise en œuvre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) qui, depuis 2012, appuie l'amélioration de la résilience des petits exploitants agricoles pauvres face au changement climatique dans plus de 30 pays.
14. La performance du gouvernement s'est considérablement améliorée depuis 2010, et a dépassé la cible fixée pour 2015. Plus récemment, de nombreuses activités ont été lancées pour renforcer encore la capacité des administrations partenaires, notamment en ce qui concerne les aspects suivants: i) accélérer la sélection du personnel du projet; ii) intégrer des outils de mesure des résultats pour faciliter la gestion et la notification des résultats; iii) assurer des formations sur la gestion de projet et la gestion financière, en particulier la passation des marchés, dans le cadre d'ateliers régionaux et nationaux ciblés; iv) réviser les guides et les processus relatifs à l'achèvement des projets pour faire en sorte que les enseignements essentiels qui en ont été tirés soient systématiquement repris lors de la conception des projets suivants; et v) réviser les directives relatives aux stratégies de pays pour promouvoir les synergies entre les activités de prêt et les activités hors prêts.

#### IV. Contribution du FIDA aux produits des programmes de pays et des projets (niveau 3 du CMR)<sup>13</sup>

15. Dans l'annexe I, le tableau 4 présente les produits résultant du portefeuille de projets du FIDA en cours d'exécution (196 projets en tout) à la fin de l'année 2015<sup>14</sup>. Le SYGRI du FIDA comporte un choix d'indicateurs parmi lesquels les projets financés par le FIDA sélectionnent ceux qui les concernent. C'est pourquoi, à l'exception de l'indicateur relatif au nombre de bénéficiaires effectifs, les projets rendent compte uniquement des indicateurs du CMR les plus adaptés à leurs caractéristiques. L'engagement financier total du portefeuille en cours<sup>15</sup> s'élevait en 2015, en termes de programme de travail, à près de 10,0 milliards d'USD, dont 4,8 milliards d'USD (48% du total) financés par le FIDA, 3,3 milliards d'USD (34%) par des sources de financement nationales – institutions financières et pouvoirs publics, et 1,8 milliard d'USD (18%) par des cofinanceurs.
16. D'après les résultats, en 2015, les projets financés par le FIDA ont offert des services à 112,7 millions de personnes, soit bien plus que la cible fixée pour FIDA9 (90 millions), mais un peu moins que les 114,25 millions constatés l'année précédente, apparemment en raison de la dynamique des entrées et sorties des projets du portefeuille. Les cinq projets du portefeuille affichant le plus grand nombre de bénéficiaires atteints sont trois projets de finance rurale exécutés en Éthiopie, au Ghana et au Nigéria, qui offrent globalement des services à

<sup>13</sup> Les indicateurs du niveau 3 du CMR mesurent le nombre de bénéficiaires atteints et les produits résultant des projets en cours financés par le FIDA. Dans ce domaine, la responsabilité de la performance est partagée avec les gouvernements clients et les autres partenaires chargés de l'exécution, et les projets en rendent compte directement au moyen du SYGRI du FIDA.

<sup>14</sup> Les projets des pays dont les portefeuilles ont été suspendus sont exclus.

<sup>15</sup> Tous les projets approuvés et non achevés ou clôturés qui ont été exécutés pendant au moins un an.

54,7 millions de personnes; et deux projets de gestion communautaire des ressources naturelles conduits en Éthiopie et au Nigéria, qui offrent des services à 5,5 millions de personnes. Lorsque ces projets sortiront de la cohorte de projets examinés, leur absence aura probablement une incidence notable sur la performance des indicateurs pris individuellement<sup>16</sup>.

17. Globalement, les données présentées dans le tableau 4 font ressortir aussi l'importance des activités non agricoles (par exemple, les services de finance rurale, la planification d'activités génératrices de revenus, et la création d'entreprises) s'agissant de compléter les interventions agricoles du FIDA pour promouvoir un développement rural durable et inclusif. En 2015, la direction a lancé un examen détaillé du SYGRI pour simplifier les indicateurs relatifs aux projets et les aligner sur les priorités du Cadre stratégique du FIDA 2016-2025.

## V. Efficacité opérationnelle des programmes de pays et des projets (niveau 4 du CMR)<sup>17</sup>

18. Gestion du programme de pays. Dans l'annexe I, le tableau 5 récapitule les résultats associés aux indicateurs liés aux programmes de pays, qui sont suivis au moyen d'une enquête conduite par le FIDA auprès des clients. L'enquête porte sur le pourcentage de programmes de pays qui reçoivent au minimum une note de 4 de la part des clients du secteur public, du secteur privé et de la société civile, en ce qui concerne quatre indicateurs liés aux domaines dans lesquels le FIDA a pris des engagements spécifiques dans le contexte du programme visant à améliorer l'efficacité en matière de développement. Les réponses à la dernière enquête confirment que la performance du FIDA est bonne dans tous les domaines, avec de petites variations annuelles qui s'expliquent partiellement par des différences entre les pays de l'échantillon sélectionné.
19. Qualité des projets au point de départ. Le tableau 6 de l'annexe I résume les progrès accomplis au regard des indicateurs relatifs à la qualité du projet au point de départ (on trouvera à l'annexe VI un compte rendu complet de la performance du FIDA dans ce domaine). Globalement, la qualité de la conception des projets, y compris les projets concernant les pays en situation de fragilité, continue à progresser. On constate des améliorations sensibles par rapport aux références de départ dans toutes les autres dimensions évaluées: l'ensemble des cibles pour 2015 ont été atteintes, si ce n'est en matière d'égalité entre les sexes, un domaine aujourd'hui évalué selon des critères plus stricts que ceux qui ont été utilisés lors de l'établissement des références.
20. Gestion du portefeuille. Le tableau 7 de l'annexe I résume les progrès accomplis au regard des indicateurs relatifs à la gestion du portefeuille. La performance est satisfaisante dans de nombreux domaines, mais des améliorations sont nécessaires dans les autres. Les cibles associées aux indicateurs relatifs au délai de traitement des demandes de retrait et aux retards des projets ont été dépassées, ce qui indique que les problèmes de performance liés à ces deux indicateurs ont été

<sup>16</sup> Cette observation est valide non seulement pour le nombre de bénéficiaires mais aussi pour d'autres indicateurs de performance. L'absence de certains des projets achevés en 2014 qui ne font donc plus partie de la cohorte de projets visés par le rapport a eu des incidences notables sur la performance, puisqu'il a fallu soustraire: plus de 2,7 millions de bénéficiaires (nombre de personnes touchées par le Projet relatif au financement du développement des entreprises et de la création d'emplois au Bangladesh); plus de 78 000 hectares bénéficiant de pratiques de gestion améliorée (outre les plus de 720 000 hectares correspondant aux projets qui sont sortis de la cohorte l'année précédente, comme indiqué dans le RIDE 2015); quelque 215 000 personnes formées aux pratiques et technologies de production végétale; et près de 600 000 épargnants volontaires.

<sup>17</sup> Les indicateurs du niveau 4 du CMR ont trait aux variables sur lesquelles le FIDA exerce un contrôle plus important et qui rendent mieux compte de sa performance en matière de gestion. Ils permettent de suivre les résultats des mesures prises par le FIDA pour optimiser les effets directs et l'impact des programmes. Les rapports relatifs à plusieurs de ces indicateurs sont établis par des tiers ou des organes d'organisations analogues, par exemple le Quality Assurance Group (Banque mondiale) s'agissant de la qualité du projet au point de départ, et au moyen d'enquêtes conduites auprès des clients s'agissant de la performance du programme de pays.

traités au cours de la période de FIDA9. La décentralisation du Fonds et la modernisation des systèmes informatiques – par exemple, l'amélioration du Système prêts et dons – constituent deux éléments contribuant à une meilleure gestion du portefeuille.

21. Le temps écoulé entre l'approbation d'un projet et le premier décaissement n'a pas changé par rapport au temps de référence. Les raisons des retards sont partiellement hors du contrôle du FIDA, c'est ainsi que certains pays exigent une ratification du Parlement avant l'entrée en vigueur d'un projet, mais diverses modalités novatrices susceptibles d'appuyer les préparatifs de l'exécution et d'accélérer le démarrage des projets sont à l'étude. En liaison avec la rapidité des premiers décaissements, le taux de décaissement du FIDA a encore baissé, et il est aujourd'hui de 13% dans l'ensemble du portefeuille et de 12% dans les pays en situation de fragilité, par rapport aux valeurs de référence. Le taux est notamment influencé par l'âge du portefeuille: plus un projet est jeune plus les décaissements tendent à être lents. Pour surmonter ce problème important, la direction a lancé une étude approfondie visant à déterminer les causes de la faiblesse et de la lenteur des décaissements et à formuler une série détaillée de recommandations et de mesures correctrices.
22. Les projets à risque<sup>18</sup> continuent à représenter 20% du portefeuille en cours<sup>19</sup>. La prise de mesures correctrices à l'amont ("proactivité") a progressé depuis la période couverte par le précédent rapport et le taux de proactivité a atteint 50%: 21 des 42 projets jugés à risque lors du précédent examen ont changé de statut<sup>20</sup>; cependant, il y a encore matière à amélioration à l'avenir. Comme le laissent prévoir les résultats relatifs à l'égalité entre les sexes évalués à l'achèvement des projets (voir l'annexe IV), la prise en compte de ces questions pendant l'exécution a atteint la cible. La performance du FIDA dans son rôle de partenaire demeure bien supérieure à la cible fixée pour 2015.
23. Dans ce contexte, une mise à jour majeure des directives du FIDA en matière de supervision a été entreprise pour améliorer la performance globale du portefeuille<sup>21</sup>. Les modifications prévues sont notamment les suivantes: i) passer d'une culture de la supervision "par mission" à une culture de la "supervision permanente"; ii) ancrer la supervision sur les résultats en actualisant les cadres logiques et en systématisant la notation de la performance des projets, éléments concrets à l'appui; et iii) fondre les outils d'établissement des rapports de supervision en un instrument unique axé sur l'action.
24. Suivi et évaluation des projets. Le tableau 8 de l'annexe I récapitule les progrès accomplis au regard des indicateurs relatifs au S&E des projets. Compte tenu de l'importance du rôle joué par le S&E dans l'amélioration de la performance des projets, ces indicateurs ont été introduits dans le CMR de FIDA9 pour attirer l'attention sur ce domaine. Les directives révisées publiées en 2015 pour améliorer la qualité des cadres logiques des projets visent à renforcer les liens entre les cadres logiques et les analyses économiques et financières des projets et à donner au cadre logique un rôle effectif d'outil de suivi des réalisations d'un projet donné, depuis sa conception jusqu'à son achèvement. Des prix sont désormais attribués

<sup>18</sup> La catégorie des projets à risque comprend les projets faisant problème et les projets susceptibles de faire problème.

<sup>19</sup> À la fin de la période visée par l'examen, c'est-à-dire au 31 décembre 2015, le portefeuille en cours du FIDA (238 projets, hors les projets du portefeuille suspendu) comptait 41 projets jugés comme étant des "projets faisant problème" et sept projets considérés comme étant des "projets susceptibles de faire problème".

<sup>20</sup> Sur les 21 projets sortis de la catégorie des projets faisant problème, 13 sont totalement sortis de la catégorie à risque, un est passé dans la catégorie des projets susceptibles de faire problème et sept ont été achevés ou annulés.

<sup>21</sup> En 2013, le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a mené une évaluation au niveau de l'institution (ENI) de la Politique du FIDA en matière de supervision et d'appui à l'exécution. Les conclusions de l'ENI relatives à l'efficacité et l'efficacité de la politique étaient positives mais des recommandations étaient formulées pour poursuivre l'amélioration au niveau opérationnel comme au niveau stratégique. La direction s'est engagée à réviser les directives concernant la supervision et l'appui à l'exécution afin d'appliquer ces recommandations. La mise à jour en cours est conforme aux recommandations d'IOE.

aux meilleurs cadres logiques, afin d'encourager le partage et l'adoption des meilleures pratiques.

25. Les résultats figurant dans le tableau 8 montrent les progrès sensibles qui ont été enregistrés au regard de tous les indicateurs, et plus particulièrement en ce qui concerne le pourcentage de projets ayant fait l'objet d'enquêtes de référence, qui est bien supérieur à la cible. Des progrès considérables ont aussi été enregistrés s'agissant du pourcentage de projets donnant lieu à des enquêtes d'impact, bien que la cible n'ait pas été atteinte. L'accent placé depuis la période de FIDA9 sur l'évaluation de l'impact des projets devrait entraîner une amélioration de la performance dans ce domaine.
26. La qualité des RAP a progressé et a largement dépassé la cible fixée pour 2015. La qualité de 98% de l'échantillon de RAP a reçu au minimum la note "plutôt satisfaisant"<sup>22</sup>. La poursuite de l'amélioration de la qualité des RAP est attendue en conséquence des nouvelles dispositions adoptées par le FIDA pour l'établissement et l'examen de ces rapports. Les nouvelles procédures opérationnelles relatives à l'établissement des rapports d'achèvement de projet, introduites en novembre 2015, prévoient une intensification de la participation du FIDA tout au long du processus, afin d'améliorer la qualité des RAP et de veiller à dégager des enseignements.
27. Cofinancement Dans l'annexe I, le tableau 9 présente le taux de cofinancement, qui était égal à 1,39 à la fin de l'année 2015. Ce ratio tient compte du cofinancement exceptionnellement élevé du Projet intégré de développement et de gestion participatifs de l'irrigation en Indonésie, approuvé en décembre 2015<sup>23</sup>. Si l'on exclut ce projet, le taux de cofinancement s'élève à 1,2. Cette valeur, égale à la cible fixée en la matière pour la période de FIDA10, est plus représentative des tendances à long terme.

## VI. Efficacité et efficacité institutionnelles (niveau 5 du CMR)<sup>24</sup>

28. Le tableau 10 de l'annexe I présente les résultats obtenus au regard des indicateurs du niveau 5 du CMR pour 2013-2015, qui portent sur la performance en matière de reconstitution, de gestion des ressources humaines, de gestion des risques et d'efficacité administrative. Pour FIDA9, les annonces de contribution des donateurs se sont montées à 1,42 milliard d'USD, soit 95% de la cible fixée (1,5 milliard d'USD).
29. La gestion des ressources humaines du FIDA a progressé par rapport aux valeurs de référence, quel que soit l'indicateur considéré, à l'exception d'un seul. L'indice d'engagement du personnel, égal à 74%, est très proche de la cible et la proportion de membres du personnel provenant de pays des Listes B et C a augmenté. Le délai moyen de recrutement aux postes vacants du cadre organique est plus satisfaisant que le délai cible et, par rapport au délai référence, a été raccourci de 42%. Ce résultat s'explique en grande partie par l'automatisation et la simplification du processus de recrutement, par exemple, une réduction du temps requis pour procéder à la présélection des candidats. Le seul domaine dans lequel des améliorations sont souhaitables est lié au pourcentage de femmes occupant des postes P-5 et au-dessus. L'amélioration de la gestion des risques porte aussi

<sup>22</sup> Depuis la publication des nouvelles instructions opérationnelles relatives à l'achèvement des projets, la qualité des RAP n'est plus évaluée par le Département gestion des programmes (PMD). C'est pourquoi, le pourcentage a été calculé sur un sous-échantillon des 59 RAP dont la qualité a été notée avant la publication des nouvelles instructions.

<sup>23</sup> On attend pour ce projet une contribution de l'emprunteur d'un montant de 102,4 millions d'USD et un cofinancement de 600 millions d'USD de la part de la Banque asiatique de développement.

<sup>24</sup> Les indicateurs du niveau 5 du CMR ont trait aux variables sur lesquelles le FIDA exerce un contrôle plus important et qui rendent mieux compte de sa performance en matière de gestion. Ils témoignent des mesures prises par le FIDA pour optimiser ses ressources en agissant sur les coûts, les délais et la gestion des ressources humaines.

ses fruits: s'agissant du nombre de recommandations de l'audit hautement prioritaires dont l'application a pris du retard, il n'en reste plus qu'une.

30. Plusieurs indicateurs rendent compte des progrès accomplis en matière d'efficacité administrative. Les dépenses administratives du FIDA ont augmenté plus lentement en ce qui concerne les décaissements annuels des prêts et des dons et les engagements financiers du FIDA. Les efforts déployés par le FIDA en faveur de la décentralisation sont illustrés par le fait que le ratio postes inscrits au budget dans les bureaux de pays/postes inscrits au budget dans les divisions chargées des programmes de pays a dépassé la cible. La part du budget allouée aux groupes 1 et 4 est plus modeste compte tenu de la baisse des frais de personnel résultant du renforcement du dollar des États-Unis. Les parts allouées aux groupes 2 et 3 demeurent sensiblement les mêmes que dans le RIDE précédent.



## Résultats obtenus pour les indicateurs de niveau 1 à 5 du CMR 2013-2015

Tableau 1

### Niveau 1 du CMR pour 2013-2015: Tendances mondiales concernant la pauvreté, la faim et l'agriculture

<i>Indicateurs</i>	<i>Valeur de référence (année)</i>	<i>Résultats (année)</i>
<b>1.1 Effets sur la pauvreté et la nutrition au niveau mondial</b>		
1.1.1 Population vivant avec moins de 1,90 USD par jour <sup>a</sup>	44,4 % (1990)	14,9 % (2012)
1.1.2 Prévalence de la sous-alimentation dans la population <sup>b</sup>	23,3 % (1990-92)	12,9 % (2012)
1.1.3 Enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale <sup>a</sup>	25 % (1990)	14 % (2015)
<b>1.2 Effets sur le développement et les investissements agricoles au niveau mondial</b>		
1.2.1 Indice de la production végétale (2004-2006 = 100) <sup>c</sup>	105,2 (2007)	131,5 (2013)
1.2.2 Valeur ajoutée du secteur agricole (croissance annuelle en pourcentage) <sup>c</sup>	2,8 (2007)	2,8 (2014)
1.2.3 Niveau de l'aide publique au développement destinée à l'agriculture <sup>d</sup>	5,6 milliards d'USD (2006)	10,4 milliards d'USD (2014)
1.2.4 Pourcentage de pays respectant l'engagement pris dans la Déclaration de Maputo consistant à allouer au secteur agricole 10% du total des dépenses publiques <sup>e</sup>	9 % (2005)	21 % (2003-2012)

<sup>a</sup> Banque mondiale, *Objectifs de développement dans une ère de changement démographique*, Rapport de suivi mondial 2015/2016. Chiffres indiqués pour les pays en développement.

<sup>b</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde* (2015). Chiffres indiqués pour les pays en développement.

<sup>c</sup> Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*. Indice de la production végétale pour le monde. Valeur ajoutée du secteur agricole pour les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire.

<sup>d</sup> Organisation de coopération et de développement économiques, *StatExtracts* (Engagements d'aide publique au développement en dollars des États-Unis constants aux prix de 2012; pour le secteur de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche; par donateurs bilatéraux et multilatéraux).

<sup>e</sup> Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). *Statistics on Public Expenditure for Economic Development (SPEED)*, 2015.

Tableau 2

### Niveau 2 du CMR pour 2013-2015: Contribution du FIDA en matière d'impact sur le développement

<i>Indicateurs</i>	<i>RIDE 2016</i>	<i>Cible 2015</i>
<b>2.2 Indicateurs d'impact</b>		
2.2.1 Indice des biens des ménages	16 millions	Suivi
2.2.2 Niveau de malnutrition des enfants (3 indicateurs subsidiaires – aiguë, chronique et insuffisance pondérale), avec une ventilation entre filles et garçons	n.d.	Suivi
2.2.3 Durée de la saison de soudure	n.d.	Suivi
2.2.4 Diversité du régime alimentaire	11 millions	n.d.
<b>2.3 Personnes sorties de la pauvreté</b>		
2.3.1 Personnes sorties de la pauvreté	24 millions	80 millions

**Note:** Les données sont fondées sur des projections établies en application de la méthodologie élaborée dans le cadre de l'Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9.

Tableau 3  
Niveau 2 du CMR pour 2013-2015: Contribution du FIDA aux effets sur le développement

Indicateurs	RAP 2010	RIDE 2015 <sup>a</sup>	RIDE 2016 <sup>b</sup>	Cible 2015	Progrès
<b>2.1. Indicateurs d'effet (proportion de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux) à l'achèvement</b>					
2.1.1 Pertinence	98	99	100	100	●
2.1.2 Efficacité	80	90	93	90	●*
2.1.3 Efficience	69	76	82	75	●*
2.1.4 Impact sur la pauvreté rurale	81	90	94	90	●*
<i>Revenus et actifs des ménages</i>		90	94		
<i>Agriculture et sécurité alimentaire</i>		92	95		
<i>Autonomisation des populations et capital social</i>		91	91		
<i>Institutions et politiques</i>		92	90		
<i>Marchés</i>		79	85		
2.1.5 Égalité des sexes	90	95	91	90	●*
2.1.6 Durabilité des avantages	73	84	87	75	●*
2.1.7 Innovation et apprentissage	86	89	94	90	●*
2.1.8 Reproduction et transposition à plus grande échelle	85	93	97	90	●*
2.1.9 Environnement et gestion des ressources naturelles	88	89	89	90	●
2.1.10 Adaptation des petits paysans au changement climatique <sup>c</sup>	-	-	90		
2.1.11 Performance des pouvoirs publics	73	79	90	80	●*

<sup>a</sup> Ces résultats, qui sont tirés des RAP, concernent la cohorte des projets achevés durant la période 2011-2013. Comme indiqué dans le RIDE 2015, celle-ci comprend les projets qui figuraient dans la cohorte analysée pour les besoins de l'édition 2014 du RIDE, auxquels s'ajoutent 21 projets achevés entre 2011 et 2013 et examinés en 2014-2015.

<sup>b</sup> Ces résultats concernent la cohorte des projets achevés durant la période 2012-2014. L'analyse est fondée sur la cohorte de RAP 2012-2014, le dernier échantillon représentatif de RAP, qui comprend les RAP concernant les projets établis en 2012, 2013 et 2014, soit un total de 97 projets examinés jusqu'en décembre 2015.

<sup>c</sup> Au 31 décembre 2015, 34 des RAP de cette cohorte avaient rendu compte de cet indicateur. Avec le temps, à mesure que d'autres RAP rendent compte de l'adaptation des petits paysans au changement climatique, l'échantillon de projets et les notes de performance deviendront plus fiables.

**Note 1:** Si le "feu vert" est suivi d'un astérisque, cela signifie que les résultats sont supérieurs aux objectifs.

**Note 2:** Indicateur de l'état de la mise en œuvre (pour tous les tableaux dans le document):



= cible atteinte



= progrès significatifs par rapport à la valeur de référence (le résultat est le plus proche de la valeur cible que de la valeur de référence)



= progrès insuffisants

Tableau 4  
**Niveau 3 du CMR pour 2013-2015: Contribution du FIDA aux produits des programmes de pays et des projets**

<i>Indicateurs</i>	<i>Valeur de référence<sup>a</sup></i>	<i>RIDE 2015<sup>b</sup></i>	<i>RIDE 2016<sup>c</sup></i>
<b>Gestion des ressources naturelles</b>			
3.1 Ressources foncières communes bénéficiant de pratiques de gestion améliorées (en ha)	5,5 millions	2,28 millions	3,57 millions
3.2 Superficie des périmètres d'irrigation nouveaux/remis en état (en ha)	373 milliers	191 milliers	168 milliers
<b>Techniques agricoles</b>			
3.3 Personnes formées aux pratiques/techniques de culture Ratio hommes/femmes (en pourcentage)	4,51 millions 65/35	2,47 millions 49/51	2,01 millions 48/52
3.4 Personnes formées à des pratiques/techniques d'élevage Ratio hommes/femmes (en pourcentage)	1,2 million 44/56	1,04 million 52/48	721,0 milliers 47/53
<b>Services financiers ruraux</b>			
3.5 Épargnants volontaires Ratio hommes/femmes (en pourcentage)	7,86 millions 47/53	20,76 millions 45/55	22,16 millions 37/63
3.6 Emprunteurs effectifs Ratio hommes/femmes (en pourcentage)	2,70 millions 43/57	4,82 millions 31/69	3,97 millions 46/54
3.7 Valeur de l'épargne mobilisée	495 millions d'USD	4,28 milliards d'USD	6,12 milliards d'USD
3.8 Valeur du portefeuille brut de prêts	338 millions d'USD	1,96 milliard d'USD	3,16 milliards d'USD
<b>Commercialisation</b>			
3.9 Routes construites/remises en état (en km)	17,6 milliers	17,36 milliers	16,46 milliers
3.10 Groupements de commercialisation créés/renforcés	13,2 milliers	22,67 milliers	31,74 milliers
<b>Microentreprises</b>			
3.11 Personnes formées au commerce et la gestion d'entreprises Ratio hommes/femmes (en pourcentage)	716 milliers 39/61	1,01 million 18/82	1,02 million 19/81
3.12 Entreprises ayant accès aux services non financiers fournis	57 milliers	38,73 milliers	67,07 milliers
<b>Politiques et institutions</b>			
3.13 Personnes formées à la gestion communautaire Ratio hommes/femmes (en pourcentage)	2,13 millions 33/67	1,82 million 18/82	1,75 million 18/82
3.14 Plans d'action villageois/communautaires élaborés	28 milliers	37,08 milliers	36,75 milliers
3.15 Personnes bénéficiant de services fournis par des projets appuyés par le FIDA (nombre)	59,1 millions <b>(cible 2015: 90 millions)</b>	114,25 millions	112,75 millions
Ratio hommes/femmes (en pourcentage)	52/48	51/49	50/50

Source: SYGRI en ligne.

<sup>a</sup> Toutes les valeurs de référence sont celles de 2010, excepté pour le nombre de personnes bénéficiant de services fournis par des projets appuyés par le FIDA, le chiffre correspondant dans ce cas à l'année 2011.

<sup>b</sup> Résultats au 31 décembre 2014.

<sup>c</sup> Résultats au 31 décembre 2015.

Tableau 5  
Niveau 4 du CMR pour 2013-2015: Gestion du programme de pays

Indicateurs	Valeur de référence <sup>a</sup>	RIDE 2015 <sup>b</sup>	RIDE 2016	Cible 2015	Progrès
<b>4.1 Qualité du programme de pays au point de départ</b>					
4.1.1 Pourcentage de COSOP-AR notés 4 ou plus <sup>c</sup>	100	n.d.	n.d.	100	
<b>4.2 Pourcentage de programmes de pays notés 4 ou plus en cours d'exécution pour:</b>					
4.2.1 La contribution à l'augmentation des revenus, l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'autonomisation des ruraux pauvres des deux sexes	78	99	97	90	●*
4.2.2 Le respect des directives sur l'efficacité de l'aide au développement	93	100	100	100	●
4.2.3 La participation à la concertation sur les politiques nationales	55	96	95	70	●*
4.2.4 L'établissement de partenariats <sup>d</sup>	88	99	97	90	●*

Source: Enquête clients.

<sup>a</sup> Toutes les valeurs de référence sont celles de 2011, à l'exception de celles qui concernent la qualité du programme de pays au point de départ (2010) et l'établissement de partenariats (2013).

<sup>b</sup> Les résultats dont il est fait état au point 4.2 font référence aux enquêtes auprès des clients menées en 2014 et 2015.

<sup>c</sup> Cet indicateur n'est plus mesuré à la suite de la rationalisation du processus d'amélioration de la qualité.

<sup>d</sup> Il s'agit d'un nouvel indicateur mesuré pour la première fois en 2013. La valeur de référence correspond à la valeur constatée en 2013, et la cible a été fixée sur la base de cette valeur.

Tableau 6  
Indicateurs du CMR pour la qualité des projets au point de départ

Indicateurs	Valeur de référence <sup>a</sup>	RIDE 2015	RIDE 2016	Cible 2015	Progrès
<b>4.3 Pourcentage de projets obtenant une note moyenne supérieure ou égale à 4 pour leur qualité au point de départ</b>					
4.3.1 Moyenne générale	79	92	91	85	●*
4.3.2 Moyenne générale uniquement pour les projets exécutés dans des États fragiles	n.d.	90	90	80	●*
4.3.3 Égalité des sexes	86	89	89	90	●
4.3.4 Suivi et évaluation	70	89	88	80	●*
4.3.5 Pourcentage de projets obtenant des notes positives sur le plan de la reproduction à plus grande échelle	72	94	92	80	●*

Source: Groupe assurance qualité du FIDA.

<sup>a</sup> Toutes les valeurs de référence correspondent à la période 2010/2011.

Tableau 7  
Niveau 4 du CMR pour 2013-2015: Gestion du portefeuille

Indicateurs	Valeur de référence <sup>a</sup>	RIDE 2015	RIDE 2016	Cible 2015	Progrès
<b>4.4 Gestion du portefeuille</b>					
4.4.1 Délai entre l'approbation d'un projet et le premier décaissement (en mois)	17	18	17	14	●
4.4.2 Indice de proactivité	50	33	50	75	●
4.4.3 Projets à risque	18	20	20	Suivi	
4.4.4 Dépassement des délais des projets (en pourcentage)	22	9	11	18	●*
4.4.5 Délai de traitement des demandes de retrait (en jours)	28	20	18	20	●*
4.4.6 Ratio de décaissement (en pourcentage) – ensemble du portefeuille <sup>b</sup>	15,7	14	13	18	●
4.4.7 Ratio de décaissement (en pourcentage) – pays en situation fragile <sup>c</sup>	15	12	12	17	●
4.4.8 Pourcentage de projets pour lesquels la prise en compte de l'égalité des sexes au cours de l'exécution est jugée plutôt satisfaisante ou mieux	88	89	91	90	●*
4.4.9 Pourcentage de projets pour lesquels la performance du FIDA à l'achèvement est jugée plutôt satisfaisante ou mieux <sup>d</sup>	73	91	95	80	●*

<sup>a</sup> Toutes les valeurs de référence correspondent à la période 2010/2011, à l'exception de celles indiquées pour le délai de traitement des demandes de retrait (2009/2010), les ratios de décaissement et l'égalité des sexes (mi-2011) et la performance du FIDA (2012/2013).

<sup>b</sup> Le dénominateur correspond aux engagements approuvés par le Conseil d'administration.

<sup>c</sup> Ce chiffre correspondant aux décaissements dans les pays figurant sur la liste des États fragiles établie par le FIDA.

<sup>d</sup> Pour cet indicateur, la valeur de référence (initialement 71%) a été relevée afin de tenir compte de la nouvelle méthodologie adoptée par IOE pour rendre compte de la performance du FIDA, qui tient désormais compte des cohortes de projets achevés.

Tableau 8  
Niveau 4 du CMR pour 2013-2015: Suivi et évaluation des projets

Indicateurs	Valeur de référence <sup>a</sup>	RIDE 2015	RIDE 2016	Cible 2015	Progrès
<b>4.5 Suivi et évaluation des projets</b>					
4.5.1 Pourcentage de projets comportant des enquêtes de référence SYGRI ou équivalent (pourcentage total)	23	47	59	40	●*
4.5.2 Pourcentage de projets soumettant des enquêtes d'impact SYGRI	70	69	78	95	●
4.5.3 Qualité des RAP (pourcentage de rapports notés 4 ou plus)	80	96	98	90	●*

**Note:** Le pourcentage de projets pour lesquels on dispose d'enquêtes d'impact ou d'achèvement est calculé à partir des projets entrés en vigueur à partir de 2004, achevés en décembre 2015 au plus tard et pour lesquels des enquêtes de référence avaient été effectuées.

<sup>a</sup> Toutes les valeurs de référence correspondent à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2011, excepté en ce qui concerne la qualité des RAP, indicateur pour lequel la période de référence est 2010/2011.

Tableau 9  
Niveau 4 du CMR pour 2013-2015: Cofinancement

Indicateur	Valeur de référence <sup>a</sup>	RIDE 2015	RIDE 2016	Cible 2015	Progrès
4.6.1 Ratio de cofinancement	1,34	1,27	1,39	1,6	●

<sup>a</sup> La valeur de référence correspond à la période 2008-2010.

Tableau 10  
Niveau 5 du CMR pour 2013-2015: Efficacité et efficience institutionnelles

Indicateur	Valeur de référence <sup>a</sup>	RIDE 2015	RIDE 2016	Cible 2015	Progrès
<b>5.1 Amélioration de la mobilisation et de la gestion des ressources</b>					
5.1.1 Pourcentage de contributions versées par rapport aux contributions annoncées pour FIDA9	n.d.	95	95	100	●
<b>5.2 Amélioration de la gestion des ressources humaines</b>					
5.2.1 Indice d'engagement du personnel: pourcentage du personnel positivement engagé à l'égard des objectifs du FIDA	70	74	74	75	●
5.2.2 Pourcentage du personnel provenant des États membres des Listes B et C	40	42	42	Suivi	●
5.2.3 Pourcentage de femmes aux postes P-5 et au-dessus	28	28	26	35	●
5.2.4 Délai de recrutement aux postes vacants du cadre organique (en jours)	144	116	84	100	●*
<b>5.3 Amélioration de la gestion des risques</b>					
5.3.1 Nombre de recommandations hautement prioritaires issues de l'audit interne dont l'application a pris du retard	21	4	1	15	●*
<b>5.4 Amélioration de l'efficience administrative</b>					
5.4.1 Ratio budget administratif/programme de prêts et dons	14,1	16,3	16,3	Suivi	
5.4.2 Part des allocations budgétaires affectée au: (référence 2011)					
Groupe 1	62	60,6	60,6	65	●
Groupe 2	7	8,7	8,7	9	●
Groupe 3	23	25,3	25,3	20	●
Groupe 4	8	5,4	5,4	6	●*
5.4.3 Ratio postes inscrits au budget/total des postes inscrits au budget dans le:					
Groupe 1	57	56,1	56,1	61	●
Groupe 2	7	10,2	10,2	9	●*
Groupe 3	25	27,1	27,1	22	●
Groupe 4	11	6,6	6,6	8	●*
5.4.4 Ratio postes inscrits au budget dans les bureaux de pays/postes inscrits au budget dans les divisions chargées des programmes de pays	38	45,5	45,5	45	●*
5.4.5 Ratio dépenses administratives effectives (y compris les dépenses financées sur des frais de gestion)/programme annuel de prêts et dons du FIDA, augmenté de la valeur des programmes et projets gérés par le FIDA mais financés par d'autres organismes	14,7	13,9	13,1	12,5	●
5.4.6 Ratio dépenses administratives effectives (y compris les dépenses financées sur des frais de gestion) moins les dépenses effectives consacrées au "soutien technique" aux États membres en développement/programme de travail intégré	12,5	11,8	11,1	10,6	●
5.4.7 Ratio dépenses administratives effectives (y compris les dépenses financées sur des frais de gestion)/décaissements annuels	22,1	19,2	19	18,8	●
5.4.8 Ratio dépenses effectives liées au personnel des services généraux/dépenses totales de personnel	30	25,2	21,8	25	●*

**Note:** Les résultats indiqués dans le RIDE 2015 pour l'indicateur 5.4.1 ont été révisés: le ratio a été porté de 14,7 (estimation provisoire) à 16,3 sur la base des informations figurant dans le budget administratif approuvé pour 2016.

<sup>a</sup> Toutes les valeurs de référence sont celles de 2011, à l'exception de l'indice d'engagement du personnel et des indicateurs relatifs aux recommandations d'audit dont l'application a pris du retard et au ratio dépenses effectives liées au personnel des services généraux/dépenses totales de personnel, pour lesquels l'année de référence est 2010, et des autres indicateurs d'efficience mesurés a posteriori (période de référence 2008-2010).

## Récapitulatif de la mise en œuvre des engagements souscrits pour la période couverte par FIDA9

Tableau 1  
Récapitulatif de la mise en œuvre des engagements souscrits pour la période couverte par FIDA9 en mai 2016

	Domaine	TOTAL Résultat attendu	Conforme (vert)	Problèmes mineurs (orange)	Problèmes majeurs (rouge)
1.	Renforcer l'efficacité opérationnelle du FIDA	32	28 (88%)	4 (12%)	-
2.	Améliorer l'efficacité et l'efficience institutionnelles du FIDA	10	10 (100%)	-	-
3.	Renforcer la capacité et la gestion financières du FIDA	7	7 (100%)	-	-
4.	Améliorer le système de gestion des résultats du FIDA	7	7 (100%)	-	-
	<b>TOTAL (pourcentage du TOTAL)</b>	<b>56</b>	<b>52 (93%)</b>	<b>4 (7%)</b>	<b>-</b>

Note: Indicateur de l'état de la mise en œuvre:

Vert = l'exécution se déroule correctement

Orange = conforme avec problèmes mineurs

Rouge = problèmes majeurs

## Synthèse des enseignements tirés de l'Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9

1. Au cours des dernières décennies, le FIDA a constamment porté un intérêt croissant à l'obtention de résultats ainsi qu'à leur mesure. En 2011-2012, des ressources ont été affectées à l'Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9 (IAI/FIDA9), avec pour but: i) d'explorer des méthodes d'évaluation de l'impact; ii) de mesurer – autant que possible – les résultats et l'impact des activités financées par le FIDA; et iii) de résumer les enseignements tirés et de recommander des méthodes rigoureuses et financièrement avantageuses permettant d'évaluer l'impact des interventions du FIDA. On reconnaissait, avec cette initiative, qu'il était de la responsabilité du FIDA de produire des preuves du succès de ses projets afin d'en tirer des enseignements pour les projets futurs. Dans l'ensemble, l'approche de l'IAI/FIDA9 a été scientifique, systématique et exhaustive. Elle a fourni au FIDA des enseignements importants qui contribueront à faire progresser un programme axé sur les résultats.
2. L'analyse montre que les projets du FIDA opérationnels au cours de la période 2010-2015 ont déjà touché 139 millions de bénéficiaires et 24 millions de familles, leur offrant des services notables dans le cadre d'une approche impulsée par la communauté. On compte 18 millions d'emprunteurs actifs et 26,6 millions d'épargnants volontaires parmi ces bénéficiaires, ce qui prouve l'importance que le FIDA accorde à l'inclusion financière. De nombreux paysans ont été formés aux pratiques agricoles, dont 4,4 millions aux techniques de production végétale, 1,6 million à la production animale et 1,4 million à la gestion des ressources naturelles. L'amélioration des activités agricoles a été encouragée, de sorte que de meilleures pratiques de gestion des terres sont appliquées sur 5 millions d'hectares.
3. L'IAI/FIDA9 a montré que les bénéficiaires du FIDA sont en moyenne mieux lotis, en termes de pourcentage, que les membres d'un groupe témoin. Les investissements consacrés par le FIDA aux populations rurales ont généré des rendements dans un certain nombre de domaines essentiels, et notamment les actifs, la résilience, la propriété de bétail, les revenus agricoles, la nutrition et l'autonomisation des femmes. Selon les projections, 44 millions de bénéficiaires verront leurs revenus agricoles augmenter de manière substantielle, et 28,8 et 22,8 millions de bénéficiaires tireront des gains significatifs, respectivement, de leur possession de volaille et de bétail. Plus de 10 millions de bénéficiaires connaîtront une augmentation dans chacun des domaines suivants: actifs totaux, actifs productifs, autonomisation des femmes, diversité du régime alimentaire et réduction de l'exposition aux chocs. Dans l'ensemble, l'analyse dépeint le FIDA comme une institution qui améliore le bien-être des populations rurales en termes d'accumulation d'actifs et d'augmentation des revenus.
4. S'agissant des méthodes, l'initiative a mis en lumière les évidentes difficultés liées à la conception de la collecte des données et à la conduite des évaluations de l'impact ex post. L'initiative attire aussi l'attention sur le fait qu'utiliser un échantillon représentatif de projets et se focaliser sur un indicateur agrégé ("nombre de personnes libérées de la pauvreté") limitent le potentiel en termes d'obligation redditionnelle et d'apprentissage et sont inutilement restrictifs. Il conviendrait de déterminer les projets grâce auxquels les enseignements tirés seraient les plus importants, et de choisir les indicateurs de manière à donner une image globale des succès du FIDA. L'initiative souligne en outre les domaines dans lesquels il conviendrait de renforcer le système de suivi-évaluation (S&E) et la collecte de données.



5. L'IAI/FIDA9 propose quelques considérations essentielles pour l'évaluation de l'impact du FIDA. Premièrement, les futures évaluations de l'impact devraient être choisies et structurées de manière à faciliter et à optimiser la communication des informations et l'apprentissage. Deuxièmement, le FIDA devrait se concentrer sur un ensemble exhaustif d'indicateurs prenant en compte les trois objectifs stratégiques tels qu'ils sont énoncés dans le Cadre stratégique du FIDA pour 2016-2025. Troisièmement, créer un programme d'évaluation de l'impact suppose un examen systématique du portefeuille visant à comprendre l'impact potentiel des projets financés par le FIDA et à recenser les lacunes en termes de données factuelles. Quatrièmement, il sera impératif d'élaborer un cadre pour assurer l'efficacité en matière de développement. Cinquièmement, le FIDA doit mettre l'accent sur des évaluations ex ante de l'impact conçues de manière à recueillir les données adéquates. Sixièmement, le programme d'évaluation de l'impact du FIDA doit tenir compte d'un processus multi-acteurs et participatif.
6. Les enseignements qui ressortent de l'IAI/FIDA9 ont de profondes conséquences pour le FIDA et pour la manière dont il mesure l'impact de ses investissements dans les populations rurales. Il faudra une série d'actions cohérentes permettant au FIDA de poursuivre le processus, entamé il y a 10 ans, de focalisation sur un programme axé sur les résultats. Grâce à ces actions, il sera possible non seulement de mieux comprendre l'impact des investissements du FIDA sur les populations rurales, mais également de générer davantage de savoirs, ce qui donnera au FIDA et à d'autres institutions la possibilité de promouvoir plus efficacement le développement rural.

**Pourcentage des impacts estimés (effets moyens) sur les bénéficiaires comparé à ceux du groupe témoin, dans l'ensemble et par groupe de projets**

Domaine d'impact	Résultats	Ensemble	Type de projet			
			Agriculture	Crédit	Irrigation, recherche et colonisation	Développement rural
Mobilité économique	Indice total des actifs	<b>6,6</b>	6,6	5,5	1,9	13,3
	Indice des actifs durables	<b>2,7</b>	4,0	2,0	11,0	-7,1
	Indice des actifs productifs	<b>5,6</b>	7,5	3,8	4,0	4,4
	Revenu	<b>4,0</b>	8,3	0,4	8,3	1,4
Résilience	Capacité de redressement	<b>1,5</b>	6,3	n.d.	1,1	-3,1
	Réduction de la sévérité des chocs	<b>1,8</b>	3,6	0,4	2,8	1,4
	Réduction de l'exposition aux chocs	<b>4,5</b>	2,7	n.d.	11,1	4,7
Nutrition	Diversité du régime alimentaire	<b>4,6</b>	6,2	0,3	13,9	1,7
Agriculture	Revenu agricole	<b>18,0</b>	10,3	n.d.	34,0	19,8
	Rendements	<b>3,8</b>	1,5	n.d.	8,8	-0,3
Élevage	Indice du cheptel	<b>9,5</b>	5,5	25,4	2,6	19,4
	Indice du nombre de volailles	<b>12,0</b>	3,9	11,0	21,1	17,6
Problématique hommes-femmes	Dimensions sexospécifiques	<b>4,8</b>	5,1	-1,6	-1,8	22,5

Note: n.d. signifie qu'il n'y a pas d'estimation disponible, faute de données.

## Rapport annuel sur la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

1. La présente annexe rend compte des progrès de la mise en œuvre de la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. L'année a été passionnante puisque la communauté internationale a adopté le programme de développement pour l'après-2015 et que, dans ce cadre, les États membres et les partenaires se sont engagés à parvenir à l'égalité des sexes au plus tard en 2030.

### A. Résultats atteints au regard des objectifs stratégiques

2. Le nombre de femmes parmi les bénéficiaires des services fournis dans le cadre des projets appuyés par le FIDA a augmenté (56 millions en 2015), et la moitié d'entre eux sont désormais des femmes<sup>25</sup>. Le Prix pour l'égalité entre les sexes décerné le 25 novembre 2015 à Rome a distingué les meilleurs projets en matière de lutte contre les inégalités entre les sexes et d'autonomisation des femmes à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes<sup>26</sup>.

### B. Résultats obtenus par rapport au plan d'exécution

3. La politique du FIDA concernant l'égalité des sexes est mise en œuvre dans cinq domaines d'action, chacun étant assorti d'indicateurs de mesure des produits spécifiques. Les domaines d'action 1 à 3 concernent les activités de base du FIDA, tandis que les domaines 4 et 5 ont trait aux structures institutionnelles et aux ressources nécessaires à l'exécution de la politique.

Domaine d'action 1: Programmes de pays et projets soutenus par le FIDA

4. Les spécialistes des questions d'égalité des sexes, tant au siège qu'au niveau régional, apportent un appui technique lors de la conception et de l'exécution des programmes de pays et des projets. À la faveur de la révision du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI), qui est en cours, et de l'expérimentation de l'indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture (IAFA), le FIDA mettra en place une approche plus systématique du suivi de la performance et de l'impact des projets sous l'angle de l'égalité des sexes.

Indicateur 1.1: Augmentation de la proportion des prêts et des dons ayant des objectifs spécifiques d'égalité des sexes et soutenus par des allocations budgétaires claires

5. L'analyse préalable de la part des éléments prenant en compte les questions de parité entre les sexes dans la valeur du portefeuille de prêts du FIDA est notée en fonction de l'attention portée aux questions de parité entre les sexes dans chaque composante ou sous-composante d'un prêt, en utilisant le barème sur six points en vigueur au FIDA.
6. La figure 1 présente les données pour les prêts approuvés par le Conseil d'administration, année par année<sup>27</sup>. Il ressort de la dernière série de données que, sur la valeur totale de 935 millions d'USD des 38 prêts approuvés entre septembre

<sup>25</sup> Voir le tableau 4 du rapport principal: les femmes demeurent les plus nombreuses dans les formations aux activités commerciales et à l'entrepreneuriat et dans le domaine de la gestion communautaire, et elles représentent plus de la moitié des bénéficiaires d'une formation aux pratiques de production végétale et animale. Elles sont aussi très présentes dans les services financiers ruraux, tant à titre d'emprunteurs que d'épargnants.

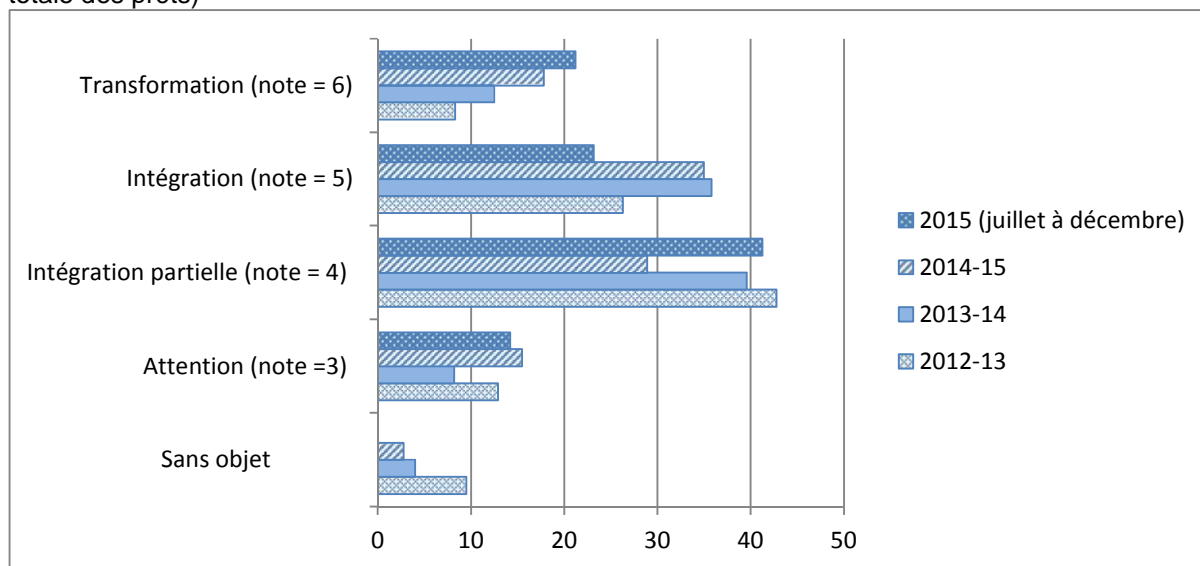
<sup>26</sup> Programme de financement rural, Belize; Projet communautaire de gestion intégrée des ressources naturelles, Éthiopie; Programme d'autonomisation des femmes rurales (*Tejaswini*), État du Maharashtra en Inde; Projet de développement des services financiers ruraux et des entreprises agroalimentaires, République de Moldova; et Projet d'appui aux filières agricoles, Sénégal.

<sup>27</sup> 2012-2013: 35 prêts, valeur totale: 825 millions d'USD; 2013-2014: 34 prêts, valeur totale: 882 millions d'USD; 2014-2015: 30 prêts, valeur totale: 829 millions d'USD.

et décembre 2015, 86% correspond à des éléments jugés plutôt satisfaisants ou mieux en ce qui concerne la problématique hommes-femmes. La proportion de la valeur totale des prêts qui peut être classée comme susceptible de transformer les rapports entre les sexes<sup>28</sup> a été portée à 21% en 2015. La même année, la part des éléments classés dans la catégorie des interventions intégrant partiellement la problématique hommes-femmes<sup>29</sup> est principalement imputable à deux gros investissements, qui représentent près de 20% de la valeur totale des investissements réalisés au cours de la période.

Figure 1

**Répartition de la valeur totale des prêts approuvés entre septembre 2012 et avril 2015 en fonction de la note attribuée en matière d'égalité des sexes** (pourcentage de la valeur totale des prêts)



Indicateur 1.2: Amélioration de la notation de l'égalité des sexes dans la conception des prêts et des dons

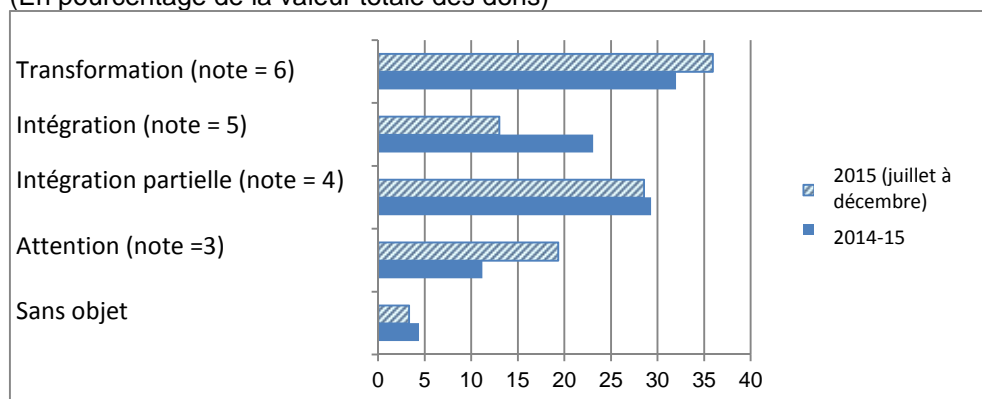
7. Sous l'angle de la problématique hommes-femmes, la conception des projets s'est améliorée; en effet, 89% des projets sont jugés modérément satisfaisants en 2016, alors que l'indice de référence était de 86%<sup>30</sup>. De fait, en 2015, 43% des projets ont été jugés satisfaisants (pleine intégration de la problématique hommes-femmes).
8. La figure 2 présente une analyse de la valeur de 52 dons approuvés entre juillet et décembre 2015 pour un montant total de 56,6 millions d'USD, sous l'angle de la problématique hommes-femmes. Ceux qui peuvent être décrits comme propres à faire évoluer les rapports entre les sexes représentent un tiers de cette valeur, et ceux qui intègrent la problématique hommes-femmes 13%. L'augmentation de la valeur des dons considérés comme attentifs à la problématique hommes-femmes est imputable en grande partie à quatre dons d'un montant supérieur à 1,5 million d'USD chacun.

<sup>28</sup> Transformation des rapports entre les sexes: l'objectif des activités ne se limite pas à remédier aux symptômes des inégalités hommes-femmes; elles s'attachent au contraire à transformer les normes sociales, les attitudes, les comportements et les systèmes sociaux qui en sont la cause.

<sup>29</sup> Intégration partielle de la problématique hommes-femmes: ces considérations ont été prises en compte dans un nombre limité d'aspects de la conception de la composante. Pleine intégration de la problématique hommes-femmes: l'engagement en faveur de l'égalité des sexes est pleinement intégré dans les activités de la composante et pris en compte dans l'affectation des ressources humaines et financières, ainsi que dans les mesures et procédures opérationnelles.

<sup>30</sup> Voir le tableau 6 du rapport principal.

Figure 2  
**Dons approuvés en 2014-2015 – Répartition de la valeur totale en fonction de la note évaluant la prise en compte des questions de parité hommes-femmes**  
 (En pourcentage de la valeur totale des dons)



Domaine d'action 2: le FIDA, catalyseur du plaidoyer, des partenariats et de la gestion des savoirs

Indicateur 2.1: Augmentation du nombre de contributions du FIDA en matière d'égalité des sexes dans les réunions et les publications internationales

9. Les principales activités entreprises sont les suivantes:

- À l'occasion de l'exposition universelle EXPO 2015 qui s'est déroulée en Italie, la Vice-Présidente adjointe du FIDA, Département de la stratégie et des savoirs et le Commissaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'EXPO 2015 sont intervenus lors d'une manifestation mettant en lumière l'importance qu'il y a à miser sur les femmes du monde rural pour réduire la faim et la malnutrition et améliorer les moyens d'existence en milieu rural. Le FIDA a également contribué aux séances consacrées à la biodiversité agricole, aux filières et à l'autonomisation des femmes.
- Pour célébrer la Journée internationale de la femme au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, les organisations dont le siège est à Rome et ONU-Femmes ont organisé ensemble une manifestation sur le thème de l'autonomisation des femmes en milieu rural dans le cadre de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).
- À l'occasion du Forum pour une révolution verte en Afrique organisé à Lusaka, le FIDA a apporté sa contribution aux débats portant sur les marchés agricoles inclusifs en présentant des communications sur la problématique hommes-femmes et les jeunes.
- À l'occasion de la table ronde du G20 organisée en Turquie, le Directeur de la Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe a participé à une conférence-débat sur le financement en faveur des femmes dans le secteur agricole.
- En collaboration avec le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP), le FIDA s'attache à renforcer les approches de l'inclusion financière qui seront plus particulièrement bénéfiques pour les femmes.

Indicateur 2.2: Mention, dans les documents clés de politique et les produits relatifs aux savoirs, des questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes

10. La gestion des savoirs et la communication jouent un rôle essentiel dans l'action menée par le service responsable des questions d'égalité des sexes au sein de PTA, notamment grâce au bulletin en ligne publié tous les deux mois, au site que le FIDA consacre aux questions de parité hommes-femmes (<http://www.ifad.org/gender/>) et aux publications<sup>31</sup>.
11. À l'occasion de la Journée internationale des femmes rurales, la conférence AgTalk a été consacrée aux femmes du monde rural.  
Indicateur 2.3: Plus grande attention portée aux questions d'égalité des sexes dans la concertation et la reproduction à plus grande échelle
12. Le FIDA s'est associé à la Commission Huairou, un réseau d'ONG regroupant des organisations féminines locales, pour élaborer une campagne de sensibilisation afin de faire connaître les priorités rurales dans le cadre du programme de l'après-2015 et des ODD.
13. Le FIDA a participé à l'organisation de manifestations axées sur la problématique hommes-femmes organisées en marge de la session du Comité sur la sécurité alimentaire mondiale sur trois thèmes: la gouvernance durable de l'eau, l'agriculture intelligente face au climat et l'alimentation saine.
14. La deuxième rencontre Indigenous Terra Madre, qui a réuni en Inde les délégués de 140 tribus vivant dans 58 pays, a été l'occasion de mettre en lumière le rôle joué par les femmes, les jeunes et les personnes âgées en tant que protecteurs des économies locales et de la diversité bioculturelle.
15. Le FIDA a entrepris de reproduire à plus grande échelle les méthodologies axées sur les ménages, qui constituent une approche novatrice pour l'autonomisation des familles et des groupes. Afin de développer la diffusion de ces méthodes en Afrique francophone, le FIDA a accordé en septembre 2015 à Oxfam Novib un nouveau don en faveur de l'Intégration de méthodes axées sur les ménages dans la vulgarisation agricole, les filières et la finance rurale en Afrique subsaharienne, dont la mise en œuvre sera axée sur le Burundi, la République démocratique du Congo et le Rwanda.  
Indicateur 2.4: Initiatives communes plus nombreuses avec les autres institutions de développement pour les activités relatives à l'égalité des sexes
16. Le FIDA et ses partenaires ont organisé la première Semaine du FIDA sur le développement rural en El Salvador pour commémorer 30 ans de mise en œuvre de projets. À l'occasion de cette rencontre, qui a réuni 500 participants, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, qui figurent parmi les éléments les plus solides de l'action du FIDA dans le pays, ont été mises en avant.
17. Dans le cadre du Programme conjoint pour l'accélération des progrès en faveur de l'émancipation économique des femmes rurales mis en œuvre dans sept pays en collaboration avec les institutions ayant leur siège à Rome et ONU-Femmes, le FIDA contribue aux travaux de recherche sur l'indice IAFA en Éthiopie, au Guatemala et au Niger et à la promotion des méthodes axées sur les ménages au Kirghizistan et au Rwanda. Le FIDA préside le Comité directeur international et le Comité consultatif technique.
18. Le FIDA a participé aux réunions annuelles du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes des Nations Unies, du Groupe de travail des banques multilatérales de développement sur l'égalité des sexes et du Réseau sur l'égalité

<sup>31</sup> Deux ouvrages ont été publiés: *Promoting the leadership of women in producers' organizations: Lessons from the experiences of FAO and IFAD*; et *Gender in Climate-Smart Agriculture, Module 18 for the Gender in Agriculture Sourcebook*, en collaboration avec la FAO et la Banque mondiale. Un chapitre sur la jeunesse a été rédigé pour le Rapport 2015 sur l'état de l'agriculture en Afrique.

hommes-femmes du CAD de l'OCDE, et il a apporté sa contribution à différents axes de travail de l'Organisation des Nations Unies concernant les femmes.

Domaine d'action 3: Renforcement des capacités des partenaires d'exécution et des institutions gouvernementales

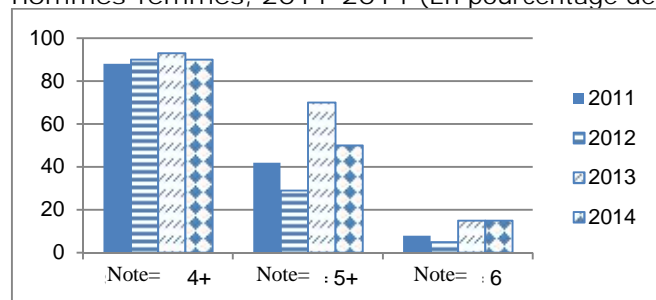
19. Le service responsable des questions de parité hommes-femmes au sein de PTA organise une fois par mois un petit déjeuner de travail consacré à la problématique hommes-femmes; c'est l'occasion d'étudier différents domaines thématiques dans lesquels cette problématique joue un rôle. Les initiatives de renforcement des capacités régionales et nationales ont notamment porté sur: l'intégration d'approches attentives aux questions de parité hommes-femmes et de nutrition en Zambie et en Inde; des activités de formation dans le cadre d'ateliers organisés dans les régions APR et ESA; et des activités de formation du personnel et des partenaires d'exécution au Guatemala (pour toute l'Amérique centrale), au Kenya et au Nigéria.

Indicateur 3.1: Amélioration de la notation de l'égalité des sexes à l'achèvement, dans le portefeuille de prêts et dons

20. Depuis 2012, 90% des projets au moins ont été jugés plutôt satisfaisants ou mieux à leur achèvement<sup>32</sup>. Ces deux dernières années, plus de 50% ont été jugés satisfaisants, et 11% très satisfaisants (figure3).

Figure 3

Répartition des notes évaluant la prise en compte des questions de parité hommes-femmes, 2011-2014 (En pourcentage des projets)



21. Le RARI 2015 a constaté une amélioration sur le plan de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes depuis 2008-2010, période pour laquelle 78% des projets évalués étaient jugés plutôt satisfaisants ou mieux, contre 89% pour la période 2011-2013. Il a été observé que la performance et les résultats étaient meilleurs dans les pays dotés d'un bureau du FIDA.

Indicateur 3.2: Amélioration du nombre et de la qualité des initiatives à l'appui de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes entreprises par les institutions gouvernementales

22. Le FIDA appuie le plan d'application de la Politique en matière d'égalité des sexes récemment lancé par le Ministère de l'agriculture guatémaltèque, à la fois dans le cadre du Programme conjoint pour l'accélération des progrès en faveur de l'émancipation économique des femmes rurales et moyennant un don de faible montant et deux projets financés par des prêts.
23. En El Salvador, le FIDA et ONU-Femmes s'emploient à renforcer l'attention portée à l'émancipation économique dans le modèle Ciudad Mujer, qui ne proposait initialement des services qu'aux femmes battues.
24. Au Malawi, les services de vulgarisation agricole du Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et de développement de l'eau ont institutionnalisé l'utilisation des

<sup>32</sup> Voir le tableau 3 du rapport principal.

méthodologies axées sur les ménages en s'appuyant sur une expérience pilote menée dans le cadre d'un projet financé par le FIDA.

25. Les projets financés par le FIDA au Niger et au Sénégal font référence aux yeux des gouvernements et des autres partenaires, en raison de leur ciblage inclusif et de leurs plans en faveur de l'égalité des sexes.

Domaine d'action 4: Égalité des sexes et diversité équilibrée au sein du FIDA.

26. Les aspects relatifs à la parité hommes-femmes ont été pris en considération dans le cadre de compétences du FIDA. Ces aspects sont abordés durant les sessions de formation au niveau de l'institution, notamment à l'occasion des activités de formation des nouveaux employés et de sensibilisation aux questions de sécurité.

Indicateur 4.1: Augmentation du nombre de femmes de grade P-5 ou supérieur employées au FIDA

27. Au 31 décembre 2015, les femmes représentent 59% de l'effectif du FIDA, qui compte au total 654 employés, soit 80% des agents des services généraux et 50% du personnel du cadre organique. L'organisation a fait des progrès en ce qui concerne la proportion de femmes nommées à des postes de niveau P-4 ou plus, puisque celles-ci représentent maintenant 38% de l'effectif, mais les nominations au grade P-5 ou plus s'avèrent plus difficiles (26%). En ce qui concerne les 61 membres du personnel du FIDA en poste sur le terrain rémunérés par l'intermédiaire d'autres institutions des Nations Unies, 41% sont des femmes. La proportion du personnel provenant d'États membres des Listes B ou C est de 42% et la répartition de l'effectif entre les sexes est équitable<sup>33</sup>.

Indicateur 4.2: Amélioration de la notation des réponses des femmes et des hommes aux enquêtes auprès du personnel portant sur l'égalité des sexes

28. Globalement, l'amélioration des appréciations portées sur le fait de travailler au FIDA se poursuit depuis 2010, sans que l'on constate d'écart significatif entre les réponses des femmes et des hommes. À la suite des résultats de l'analyse relative à l'égalité des sexes de l'enquête mondiale auprès du personnel réalisée en 2014, un volet axé sur la parité a été ajouté aux directives concernant les perspectives de carrière, et un projet de plan concernant la parité entre les sexes dans les recrutements a été établi.

Domaine d'action 5: Ressources, suivi et responsabilité professionnelle

29. Le Comité de gestion des opérations est la structure qui permet de rendre compte des questions d'égalité des sexes, et le Vice-Président adjoint (PMD) est le défenseur de la parité hommes-femmes au sein de l'équipe de direction. L'examen à mi-parcours de la politique relative à l'égalité des sexes qui s'est achevé en 2015 et le rapport de la direction seront présentés au Conseil d'administration en septembre 2016.

Indicateur 5.1: Croissance des ressources humaines et financières du budget de base du FIDA investies à l'appui de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes

30. En 2015, l'équipe chargée des questions d'égalité des sexes au siège du FIDA se composait de deux fonctionnaires du cadre organique (P-5 et P-4), un cadre employé à titre temporaire, un cadre auxiliaire dont la rémunération est prise en charge par le Gouvernement néerlandais et un agent des services généraux occupant un poste à mi-temps. La division Afrique de l'Ouest et du Centre et la

<sup>33</sup> Voir le tableau 10 du rapport principal.

Division Afrique orientale et australe disposent de coordonnateurs régionaux à plein temps détachés sur le terrain pour les questions d'égalité des sexes<sup>34</sup>.

31. À l'occasion de la préparation du budget 2016, le Bureau du budget et du développement organisationnel a procédé à une analyse des crédits affectés à la prise en charge du personnel et des activités en rapport avec les questions de parité, dont il ressort qu'environ 10% du total des dépenses de personnel sont consacrés à ce type d'activités; cette proportion est stable par rapport à 2015, et de loin supérieure à l'estimation de 6% retenue pour 2014.

Indicateur 5.2: Augmentation du nombre de mentions spécifiques des questions d'égalité des sexes dans le développement agricole et rural présentées par la direction du FIDA dans les réunions publiques et les médias

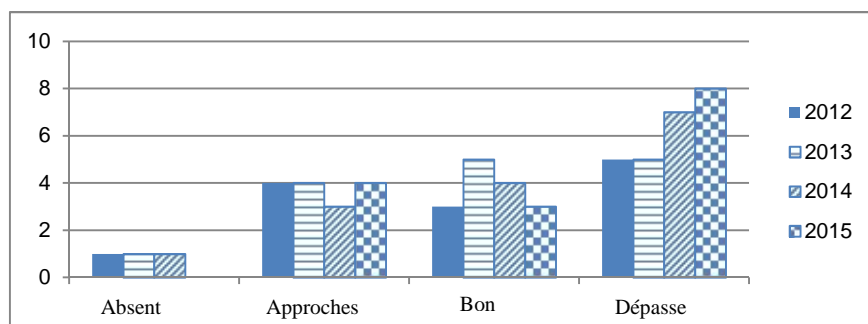
32. Entre juillet et décembre 2015, le Président du FIDA a prononcé sept allocutions, et il a abordé des questions de parité des sexes en rapport avec le thème traité dans 43% des cas.

Indicateur 5.3: Amélioration de la notation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans l'examen annuel de la performance du FIDA

33. Le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes propose un cadre de responsabilité comportant 15 indicateurs. L'amélioration de la performance globale du FIDA se poursuit, et la proportion d'indicateurs pour lesquels le Fonds atteint ou dépasse le niveau exigé a augmenté, passant de huit en 2012 à 11 en 2015 (figure 4). Le FIDA a obtenu les félicitations d'ONU-Femmes car il figure parmi les entités des Nations Unies qui ont le plus progressé au regard des indicateurs du Plan d'action. Il faut poursuivre les efforts entrepris en ce qui concerne la structure de promotion de la parité hommes-femmes, la définition de l'indicateur mesurant l'affectation de ressources financières et l'évaluation et le renforcement des capacités du personnel.

Figure 4

**Performance du FIDA au regard des 15 indicateurs du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, 2012-2015**  
(Nombre d'indicateurs atteints)



<sup>34</sup> Au total, la structure de promotion de la parité hommes-femmes du FIDA comprend: i) l'équipe chargée des questions d'égalité des sexes, composée du personnel mentionné ci-dessus et des coordonnateurs des questions de parité au sein des divisions ainsi que de leurs suppléants; à l'heure actuelle, ces coordonnateurs sont au nombre de cinq fonctionnaires de grade P-5, trois P-4, sept P-3 et un G-6 (10 femmes et six hommes); ii) le groupe thématique sur la parité hommes-femmes, qui se compose de 110 membres du personnel du FIDA issus de 20 divisions et 118 agents des bureaux de pays du FIDA; et iii) l'ensemble de ceux qui participent à l'action du FIDA: le personnel des projets et les partenaires d'exécution (308 personnes), les consultants (163), et les partenaires extérieurs (964).



## Mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020

### A. Contexte

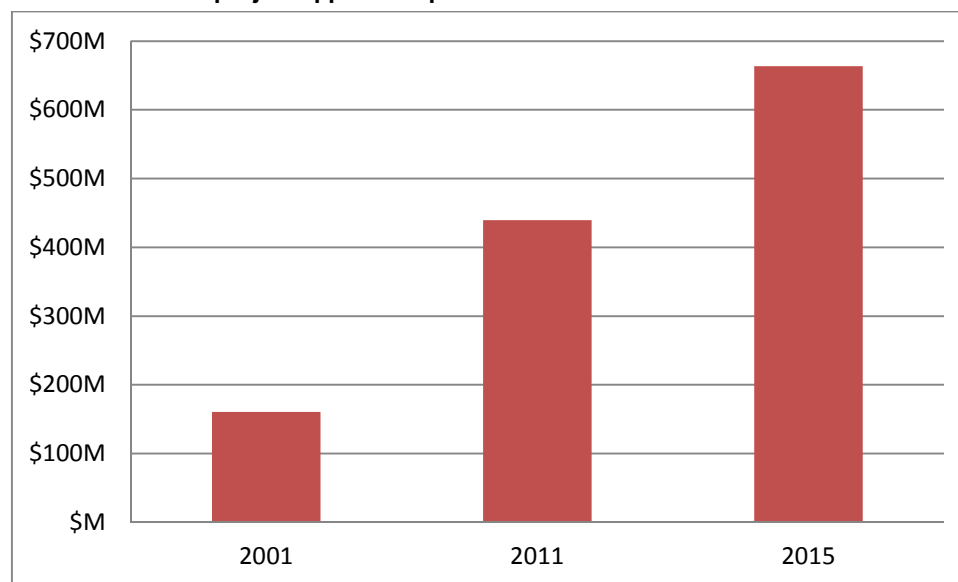
1. À mi-chemin de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul (PAI), l'année 2016, est décisive pour les pays les moins avancés (PMA) et le PAI lui-même. Ce programme, qui s'étend sur une décennie entière (2011-2020), a été adopté à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés tenue en mai 2011 à Istanbul (Turquie), et le Conseil des gouverneurs du FIDA l'a entériné en 2012 lors de sa trente-cinquième session (GC35/L.11; Résolution 170/XXXV). L'objectif du PAI consiste à renforcer la coopération internationale visant à aider les PMA à surmonter les obstacles structurels auxquels ils sont confrontés et à quitter la catégorie des PMA.
2. Les pays classés dans la catégorie des PMA sont actuellement au nombre de 48: 34 en Afrique, 13 dans la région Asie et Pacifique et un dans la région Amérique latine et Caraïbes. Les PMA, qui représentent la fraction la plus faible de la communauté internationale, sont extrêmement vulnérables face aux chocs de toutes sortes. Nombre d'entre eux font aussi partie des États en situation de fragilité selon la classification retenue par le FIDA<sup>35</sup>.
3. Alors qu'ils représentent environ 12% de la population mondiale, ces pays génèrent moins de 2% du PIB mondial et environ 1% des exportations mondiales, principalement des matières premières comme le pétrole et les minerais. Leur économie essentiellement agraire se caractérise par une productivité et des investissements faibles. Ces dernières années, la productivité agricole dans les PMA a continué de stagner, alors que le secteur emploie la plus grande part de la population (en moyenne 60%) et joue un rôle crucial dans la promotion de la sécurité alimentaire et l'atténuation de la pauvreté.
4. Bien que certains PMA fassent également partie des pays à revenu intermédiaire en termes de revenu national brut (RNB), le groupe dans son ensemble se caractérise par le plus faible indice de développement et la plus forte incidence de la pauvreté au monde. La proportion de la population qui vit dans l'extrême pauvreté est deux fois plus importante que dans l'ensemble des pays en développement et, dans certains cas, le taux de pauvreté est supérieur à 80%. Il en va de même pour la prévalence de la faim et de l'insécurité alimentaire. Ces pays sont aussi confrontés à des niveaux de développement social et humain qui restent faibles. Plus de 880 millions de personnes vivent dans les PMA, et la plupart d'entre elles vivent dans les zones rurales et dépendent de la petite agriculture pour vivre et assurer leurs moyens d'existence. La population de ces pays devrait doubler dans les 40 ans qui viennent et, bien que l'urbanisation cristallise beaucoup d'attention, la population rurale devrait continuer d'augmenter au cours des 35 prochaines années au moins, en particulier dans les PMA d'Afrique subsaharienne.
5. Les PMA et les opérations financées par le FIDA. En 2016, tous les PMA sont membres du FIDA, et 112 projets financés par le Fonds sont en cours dans ces pays. Depuis qu'il a débuté ses activités, le FIDA a cherché à venir en aide à environ 252 millions de bénéficiaires dans le cadre de ses projets. Les PMA sont au cœur de l'action du FIDA, qui leur consacre environ 50% de ses ressources. La part des ressources allouées aux PMA a augmenté au fil du temps, parallèlement à

---

<sup>35</sup> Le FIDA combine les listes établies par quatre organisations: la Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement, le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD de l'OCDE) et la Banque mondiale.

l'évolution des engagements de la communauté internationale en leur faveur, comme le Programme d'action de Bruxelles adopté en 2001, suivi du PAI en 2011. Ne serait-ce que pour l'année 2015, le FIDA a approuvé des financements en faveur de nouveaux projets dans les PMA à hauteur d'environ 663 millions d'USD (figure ci-dessous).

Figure 1

**Financements de projets approuvés par le FIDA en faveur des PMA**

Source: Système de projets d'investissement et de dons (GRIPS), FIDA.

6. Conditions de financement. Les modalités de financement du FIDA étant fonction du revenu par habitant, entre autres, les PMA obtiennent des financements à des conditions plus favorables pour leurs projets et programmes. La plupart des opérations sont financées au moyen de prêts à des conditions particulièrement favorables ou de dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD). Souvent, les prêts à des conditions particulièrement favorables sont assortis d'un don, ou d'un don au titre du CSD. Souvent, les financements prennent la forme soit d'un prêt à des conditions particulièrement favorables assorti d'un don, soit d'un don au titre du CSD (tableau ci-dessous).

Tableau

**Conditions des financements accordés par le FIDA aux PMA (2011 – mai 2016)**

(financement de projets approuvés)

<i>Conditions de financement</i>	<i>Millions d'USD</i>
Don au titre du CSD	596,714
Don au titre du CSD + prêt à des conditions particulièrement favorables	693,804
Prêt à des conditions particulièrement favorables	1 004,663
Prêt à des conditions mixtes	25,506
<b>Total 2011-2016</b>	<b>2 320,687</b>

Source: GRIPS, FIDA

7. Outre les financements de projets et les dons au titre du CSD classiques, dans les PMA le FIDA accorde des dons aux gouvernements, aux organisations paysannes, aux organisations de producteurs, aux organisations des peuples autochtones, aux instituts de recherche et aux ONG. Ces subventions servent principalement à appuyer le renforcement des capacités, la mutualisation des savoirs et la résilience

des communautés. Depuis qu'il a débuté ses activités en 1979, le FIDA a accordé aux PMA 315 dons de ce type.

## B. Examen à mi-parcours de la mise en œuvre du PAI

8. Du 27 au 29 mai 2016, le FIDA a participé à la Conférence de haut niveau sur l'examen à mi-parcours du PAI qui s'est tenue à Antalya, en Turquie. Cet examen à mi-parcours, demandé par l'Assemblée générale des Nations Unies, avait pour objet de procéder à une évaluation de la mise en œuvre par les PMA et leurs partenaires de développement. Cette Conférence a été l'occasion pour les partenaires de mettre en commun les meilleures pratiques et d'identifier les nouveaux défis qui apparaissent et les besoins non satisfaits dans les PMA. Cet examen à mi-parcours s'est conclu par une déclaration politique négociée au niveau intergouvernemental qui souligne que la croissance économique dans les PMA est en dents de scie et qu'elle est inférieure à la moyenne des dix dernières années et fait valoir que, pour engager les PMA dans une trajectoire de développement durable, il est indispensable de renforcer les capacités de production dans l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services.
9. Tous les domaines prioritaires du PAI sont en rapport avec les travaux du FIDA, et certains d'entre eux sont particulièrement proches du cœur du mandat du FIDA; c'est le cas notamment des thèmes suivants: les capacités de production; l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural; la mobilisation de ressources financières en faveur du développement et du renforcement des capacités; et la bonne gouvernance à tous les niveaux. Lors de la Conférence, le FIDA a souhaité participer activement à un certain nombre de tables rondes de haut niveau pour mettre en lumière la nécessité de lier les investissements dans les infrastructures aux besoins des zones rurales et de la petite agriculture, afin de stimuler leur développement et l'impact en termes de réduction de la pauvreté.
10. En outre, en collaboration avec d'autres partenaires, le FIDA a organisé en marge de la Conférence deux manifestations sur la mobilisation des investissements en faveur des priorités du monde rural dans les PMA et sur le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire dans les PMA. Par ailleurs, pour contribuer à l'examen à mi-parcours du PAI, le FIDA a analysé ses interventions dans les PMA et les mesures prises pour mettre en œuvre le programme d'action, et il a diffusé une brochure sur ce sujet lors de la Conférence.
11. Le FIDA contribue régulièrement au PAI, aussi bien en soutenant les stratégies et les investissements des PMA dans le domaine du développement agricole et rural grâce aux projets qu'il finance que dans le cadre de sa participation au Groupe consultatif interinstitutions du système des Nations Unies et des organisations internationales sur la mise en œuvre du PAI. Lors des réunions du Groupe consultatif, le FIDA est la seule institution qui prend l'initiative d'attirer systématiquement l'attention sur des questions qui revêtent une importance particulière pour la petite agriculture et la pauvreté rurale. Il le fait en s'appuyant sur l'expérience acquise de longue date dans les PMA et en accord avec sa conception d'une transformation inclusive et durable du monde rural telle qu'elle a été définie dans le Cadre stratégique du FIDA pour la période 2016-2025. Le FIDA continue également de participer régulièrement aux activités du Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés.
12. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Programme 2030 adopté lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable consacré aux priorités d'action pour l'après-2015, qui s'est tenu à New York en septembre 2015, reconnaît que des progrès ont été inégaux et met en lumière la situation particulière des PMA. Avant l'adoption de ce programme, dans le cadre du Groupe consultatif interinstitutions, le FIDA a contribué à l'identification d'un ensemble commun de cibles assorties d'indicateurs envisageables pour les PMA dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'agriculture

durable, dans le cadre de la contribution conjointe des PMA aux négociations sur l'après-2015.

13. Petits États insulaires en développement. Parmi les PMA, on distingue un groupe de pays en développement qui présentent un certain nombre de fragilités spécifiques en matière sociale, économique et environnementale et en ce qui concerne l'alimentation et la nutrition. Au nombre des petits États insulaires en développement figurent certains des pays les plus pauvres au monde, et neuf d'entre eux se classent dans la catégorie des PMA.
14. En 2014, le FIDA a repensé ses principes d'intervention en faveur des petits États insulaires en développement, prenant acte des enjeux spécifiques de ces pays et de leurs besoins particuliers en matière de sécurité alimentaire, ainsi que de la nécessité de tenir compte de leurs vulnérabilités spécifiques pour définir le programme de développement pour l'après-2015. La logique d'intervention arrêtée par le FIDA pour ces pays est axée sur trois domaines thématiques: i) la pêche artisanale et l'aquaculture durables; ii) les perspectives de développement et la création d'emplois dans la petite agriculture; et iii) l'environnement et le changement climatique. Cette démarche est conforme à l'engagement souscrit par le FIDA, qui entend soutenir le PAI et promouvoir les priorités de développement durable des PMA. Le Fonds l'a présentée durant la Troisième conférence internationale sur les petits États insulaires en développement tenue aux Samoa en septembre 2014, qui a donné naissance aux Orientations de Samoa.
15. Le FIDA finance de nombreux projets en cours dans les petits États insulaires en développement les moins avancés, et cette démarche repensée est l'occasion pour lui de se présenter en partenaire privilégié pour répondre aux besoins de certains des pays les plus vulnérables parmi les PMA, en les aidant à sortir de la catégorie des PMA dans le cadre du Programme 2030 et du Programme d'action d'Addis Abeba.

## Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA

### A. Synthèse des résultats du cycle 2015 d'assurance qualité

1. En 2015, le groupe assurance qualité a examiné 43 documents de conception de projets d'investissement avant leur présentation au Conseil d'administration, 19 notes conceptuelles de projets destinés à entrer dans la réserve, et quatre programmes d'options stratégiques pour le pays axés sur les résultats (COSOP-AR). Il s'agit d'un nombre record d'examens depuis la mise en place du processus d'assurance qualité en 2008. Au total, ces 43 projets représentaient pour le FIDA un financement de 1,1 milliard d'USD, visant à venir en aide à des ménages bénéficiaires dans 38 pays, dont 16 en situation de fragilité.
2. Sur les 43 documents de conception de projets examinés, 34 concernaient des projets nouveaux, tandis que les neuf autres portaient sur une demande de financement additionnel pour des projets en cours. Le résultat est le suivant: sur les 34 rapports de conception concernant un projet nouveau ainsi notés, 15 (44%) ont été approuvés sous réserve de modifications mineures tandis que, pour les 19 projets restants (56%), la conception devra être affinée à l'occasion des négociations du prêt et/ou durant l'exécution.

**Tableau 1: Résultat des examens d'assurance qualité pour la période 2008-2015**

	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Nombre de nouveaux projets examinés	34	32	27	35	40	36	33	32
Projets considérés comme pouvant être poursuivis avec de légères modifications (en pourcentage)	44	66	63	60	37	42	30	28
Projets considérés comme pouvant être poursuivis sous réserve que des assurances supplémentaires soient données au cours des négociations de prêt et/ou que d'autres modifications/examens soient effectués pendant l'exécution (en pourcentage)	56	28	37	37	60	58	67	56
Projets nécessitant d'importantes modifications entraînant un retard dans leur présentation au Conseil d'administration (en pourcentage)	0	6	0	3	3	0	0	6
Projets écartés du programme de prêts (en pourcentage)	0	0	0	0	0	0	3	3

3. La conception des projets validés par le groupe assurance qualité est évaluée au regard des critères suivants: qualité globale de la conception (évaluée séparément pour les États en situation de fragilité), égalité des sexes, suivi et évaluation, et reproduction à plus grande échelle. Les résultats de cette évaluation initiale ("au point de départ") sont présentés au tableau 2 où l'on peut voir que, pour la quasi-totalité des indicateurs, les cibles ont été dépassées. Le groupe a estimé que 94% des 34 nouveaux projets validés en vue de leur présentation au Conseil d'administration atteindront probablement l'intégralité de leurs objectifs de développement.

Tableau 2  
**Notes au regard des indicateurs du Cadre de mesure des résultats et pourcentage de projets jugés globalement satisfaisants ou mieux au point de départ<sup>a</sup>**

Indicateurs	Année de référence	Valeur de référence	Résultats 2014	Résultats 2015	Résultats 2014-2015	Cible 2015
<b>4.3 Pourcentage de projets notés 4 ou plus au point de départ: moyenne générale</b>						
4.3.1 Qualité globale de la conception	2010/2011	79	90	94	91	85
4.3.2 Qualité globale de la conception pour les projets à réaliser dans les États fragiles uniquement <sup>b</sup>	2010/2011	n.d.	86	94	90	80
4.3.3 Égalité des sexes	2010/2011	86	83	94	89	90
4.3.4 Suivi et évaluation	2010/2011	70	90	85	88	80
4.3.5 Reproduction à plus grande échelle <sup>c</sup>	2010/2011	72	89	95	92	80

<sup>a</sup> Les notes évaluant la qualité initiale des projets sont attribuées en fonction d'un barème de 1 à 6, la note 1 correspondant à "très insuffisant" et la note 6 à "très satisfaisant". Le pourcentage indiqué correspond à la proportion de projets obtenant une note supérieure ou égale à 4 (autrement dit plutôt satisfaisant ou mieux) par rapport au nombre total de projets.

<sup>b</sup> En 2015, 17 des projets validés en vue de leur présentation au Conseil d'administration étaient situés dans 16 États en situation de fragilité. Les chiffres indiqués correspondent à cette catégorie de projets.

<sup>c</sup> Les notes attribuées en 2015 pour le critère de reproduction à plus grande échelle évaluent 20 projets qui sont explicitement qualifiés d'activités de reproduction à plus grande échelle.

4. Un certain nombre de recommandations, communes à de nombreuses conceptions de projets examinées en 2015, ont été systématiquement signalées ces dernières années dans les rapports annuels sur l'assurance qualité. Il serait possible de faire plus au stade de l'amélioration de la qualité, de manière à apporter les remèdes appropriés aux déficiences constatées avant de soumettre le projet à l'examen d'assurance qualité.
5. Cadres logiques. Depuis 2008, l'utilisation du cadre logique figure parmi les trois priorités recensées par le groupe assurance qualité. Les projets examinés par le groupe d'assurance qualité pour lesquels les instructions opérationnelles émises par PMD en 2015 étaient appliquées étaient de bien meilleure qualité, même si des progrès restent possibles: il faudrait faire apparaître une articulation plus étroite entre le budget agricole et les indicateurs du cadre logique, réduire le nombre d'indicateurs, améliorer l'articulation avec le SYGRI et utiliser les données de référence à meilleur escient.
6. Analyse économique. Grâce aux directives spécifiques au FIDA concernant l'analyse économique et financière ainsi que la formation du personnel dans ce domaine, l'analyse économique et financière est désormais intégrée de manière plus systématique à la conception des projets. En 2015, les problèmes rencontrés avaient trait d'une part au choix de la méthodologie appropriée pour inclure ou exclure les subventions à l'analyse économique et à la modélisation des revenus agricoles, et d'autre part à l'application de coefficients d'actualisation.
7. Enseignements tirés. En dépit de l'importance accordée à la transposition à plus grande échelle, l'analyse des effets des précédentes interventions du FIDA (les enseignements tirés) n'est pas toujours présentée pour étayer la logique de conception retenue; il reste donc beaucoup à faire pour que le contexte des interventions déjà appuyées par le FIDA dans un environnement donné soit pleinement exploité et constitue un élément fondamental de la conception de chaque projet.
8. Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC). La mise en œuvre des nouvelles procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) du FIDA a suscité un débat sur la meilleure façon d'appliquer les nouvelles règles et de définir les rôles et les responsabilités en ce qui concerne

l'élaboration, l'examen et la validation des évaluations, cadres et plans dans le domaine environnemental et social. Les discussions ont également porté sur le calendrier et la portée des évaluations conduites dans le cadre du processus de conception ou durant la phase d'exécution. En 2016, le groupe assurance qualité, en collaboration avec PMD, s'efforcera de préciser et de renforcer les modalités opérationnelles de la mise en œuvre des PESEC.

## B. Efficacité du système d'assurance qualité du FIDA

9. Restructuration. En octobre 2014, le groupe assurance qualité a été officiellement mis en place après sa restructuration; il rend compte au Vice-Président et remplit trois fonctions de base: i) épauler le Président du FIDA, qui est à la tête du Comité chargé des stratégies opérationnelles et de l'orientation des politiques (OSC), dans la tâche qui consiste à valider ou à perfectionner les COSOP, les notes conceptuelles concernant les prêts et les dons et les documents relatifs aux stratégies opérationnelles et aux grandes orientations qui sont présentés aux organes directeurs du FIDA; ii) relever encore le niveau de qualité déjà élevé des prêts et des dons validés par les comités chargés des examens aux fins de l'assurance qualité, dont le Vice-Président assure la présidence; et iii) exploiter les enseignements tirés des processus d'examen d'assurance qualité pour mettre à disposition des produits de savoir fiables et faciliter le partage des connaissances au sein du FIDA, ce qui constitue l'un des effets recherchés aux termes de la Politique du FIDA en matière de dons.
10. Efficacité du groupe assurance qualité. Le groupe poursuit les efforts engagés pour assurer une plus grande cohérence du processus d'examen d'assurance qualité; à cet effet, il s'emploie en reliant les recommandations formulées par l'OSC au stade de l'examen des notes conceptuelles et des COSOP aux examens d'assurance qualité conduits une fois la conception achevée, à renforcer l'articulation avec le processus d'amélioration de la qualité et à repérer des synergies avec les propositions de don. En 2015, les procédures ont évolué, les composantes financées par un don étant examinées en même temps que les interventions plus importantes financées au moyen d'un prêt auxquelles elles se rattachent au stade de l'assurance qualité. Pour améliorer le processus, la méthode, la collecte de données et la documentation en matière d'assurance qualité en vigueur au FIDA, le groupe assurance qualité a commencé à forger les principes d'élaboration d'une communauté de pratique avec d'autres institutions qui sont également chargées d'apprécier la qualité initiale des projets.
11. Le système QUASAR. Le système d'archivage des données relatives à l'assurance qualité (QUASAR) a été développé pour intégrer d'autres processus d'examen, outre l'assurance qualité concernant les prêts. L'examen d'assurance qualité des notes conceptuelles est réalisé avec le QUASAR; PTA et ICT ont entrepris de mettre au point un prototype pour la gestion des tâches relatives à cet examen; et l'élaboration d'un module du QUASAR prenant en charge les dons est en cours. Par la suite, le QUASAR prendra également en charge l'examen des COSOP, les examens d'assurance qualité au stade de l'amélioration de la qualité et le document thématique de l'OSC. L'un des axes du développement à venir concernera la gestion des savoirs et les aspects qui s'y rattachent, tels que la production de rapports et les analyses statistiques.

## C. Premiers éléments concernant la Politique en matière de dons

12. Même si cette politique et ses procédures d'application ne sont entrées en vigueur qu'en janvier 2016, dès 2015 leur adoption a entraîné des changements importants, qui sont exposés ci-après: a) présentation de propositions de dons mondiaux ou régionaux correspondant à des domaines de priorité prédéterminés, afin de renforcer l'orientation stratégique et la concordance avec les priorités institutionnelles; b) affectation des ressources destinées à financer des dons mondiaux ou régionaux à l'issue d'une analyse comparative mettant en

- concurrence les notes conceptuelles concernant les dons; c) mise en place d'un comité d'assurance qualité chargé des dons dont le Vice-Président assure la présidence; et d) grande importance accordée à la sélection des bénéficiaires des dons, la gestion des savoirs, la supervision et la collaboration entre les divisions.
13. Examen par l'OSC des notes conceptuelles concernant les dons en 2015. L'OSC a examiné les 55 notes conceptuelles concernant des dons mondiaux ou régionaux qui lui ont été soumises. Quarante-sept de ces dons ont été validés et ajoutés à la réserve, deux devaient être soumis de nouveau avec des modifications et six ont été rejetés. Les points forts que l'on retrouve régulièrement dans ces notes conceptuelles sont leur forte pertinence par rapport aux priorités du FIDA, la sélection des organismes bénéficiaires des dons qui repose de plus en plus sur une mise en concurrence, une collaboration intense au sein des divisions et des départements et une meilleure définition du profil des cofinancements. Les points faibles les plus courants concernent la nécessité d'enrichir l'axe concernant la gestion des savoirs et de mentionner à titre indicatif des données quantitatives concernant les groupes cibles et leur ventilation par sexe.
  14. Assurance qualité portant sur les dons en 2015. Soixante propositions de don ont fait l'objet d'un examen d'assurance qualité; une seule d'entre elles a été rejetée, tandis que les 59 autres ont été validées. Sur ces 59 propositions de don, le Président en a par la suite rejeté une, ce qui fait qu'au total, 58 propositions de don ont été approuvées en 2015. Dans l'ensemble, le groupe assurance qualité et le Comité assurance qualité ont noté une amélioration globale de la qualité des propositions de don, nombre d'entre elles étant nettement plus stratégiques et conformes aux priorités institutionnelles que les années précédentes. Il leur a semblé que ce progrès était à mettre au crédit de la mise en place de la procédure d'examen des dons par l'OSC. Au stade de l'assurance qualité, la nécessité d'affiner le ciblage, de renforcer les liens entre les dons proposés et les programmes de pays et d'étoffer les aspects concernant la gestion des savoirs et l'apprentissage a souvent été mise en avant pour remédier aux problèmes régulièrement soulevés.
  15. Données préliminaires. La Politique en matière de dons approuvée en 2015 prévoit l'obligation pour le groupe assurance qualité de rendre compte de l'application de cette politique, comme il est spécifié dans le cadre de résultats et les indicateurs de performance figurant à l'annexe 1 de la politique. Bien que cette politique ne soit entrée en vigueur qu'en 2016, le présent rapport RIDE contient des données préliminaires pour les années 2014 et 2015<sup>36</sup> (voir le tableau ci-après).

---

<sup>36</sup> Cependant, étant donné que cette politique n'était pas encore appliquée en 2015, l'indicateur 1a n'est pas disponible, tandis que les indicateurs 2a, 2b, 2c et 4b, qui sont tirés des rapports d'activité des dons, ne tiennent compte que des données provenant de PMD (ce qui signifie que 98 rapports d'activité ont été analysés).



## Mise en œuvre de la Politique en matière de dons: cadre de résultats et indicateurs de performance<sup>37</sup>

Résultats attendus et indicateurs de performance	2014 (référence)	2015	Cible 2018
<b>1. Amélioration de la pertinence et de la focalisation des projets financés par des dons</b>			
a) Pourcentage des projets financés par des dons ayant obtenu une note globale de 4 ou plus au point de départ	Non disponible pour 2014	Non disponible pour 2015	90%
b) Pourcentage des bénéficiaires sélectionnés par voie de mise en concurrence	Dons mondiaux/régionaux: 4%	Dons mondiaux/régionaux: 30%	Dons mondiaux/régionaux: 70%
<b>2. Efficacité et impact accrus des projets financés par des dons</b>			
a) Pourcentage des projets financés par des dons ayant obtenu une note de 4 ou plus pour leur efficacité à l'achèvement	Non disponible pour 2014	100% <sup>38</sup>	80%
b) Pourcentage des projets financés par des dons ayant obtenu une note de 4 ou plus pour l'avancement global de l'exécution	92%	95%	95%
c) Nombre de dons débouchant sur des interventions de développement à plus grande échelle, y compris les projets d'investissement du FIDA	Non disponible pour 2014	31	30
d) Ratio cofinancements apportés par les partenaires des projets financés par un don du FIDA/dollar investi par le FIDA <sup>39</sup>	1,3/1 <sup>40</sup>	1,3/1	1,5/1
<b>3. Efficience accrue de la gestion des dons</b>			
a) Nombre de jours (ouverts) requis pour traiter les dons d'un montant faible ou élevé, de la validation de la note conceptuelle à l'approbation finale	Petit don: 186 Don important: 193 <sup>41</sup>	Petit don: 125 Don important: 174	Petit don: 150 Don important: 180
b) Nombre de dons en cours dans le portefeuille du FIDA <sup>42</sup>	205	187	150
c) Montant moyen des dons <sup>43</sup>	0,81 million d'USD	1,11 million d'USD	1,44 million d'USD
d) Part de la valeur des petits dons approuvés dans le montant total affecté aux dons (hors dons à l'appui d'une composante de projet financé par un prêt)	25,6%	15% <sup>44</sup>	10%

<sup>37</sup> La Politique en matière de dons adoptée en 2015 n'est entrée en vigueur qu'en 2016. De ce fait, l'indicateur 1a n'est pas disponible, car la notation de la qualité initiale ne sera mise en place que pour la cohorte de 2016, tandis que les indicateurs tirés des rapports d'activité des dons (2a, 2b, 2c et 4b) ne tiennent compte que des données transmises par PMD (ce qui signifie que 98 rapports d'activité ont été analysés).

<sup>38</sup> Une seule division (PTA) a rendu compte des résultats obtenus au regard de cet indicateur en 2015; par conséquent le nombre de rapports d'activité analysés correspond au nombre de dons achevés (13) qui étaient gérés par PTA.

<sup>39</sup> Hors dons à l'appui d'une composante de projet financé par un prêt.

<sup>40</sup> Hors cofinancement de dons au Programme alimentaire mondial pour l'intervention d'urgence face à l'épidémie d'Ebola et à la Jordan River Foundation pour le camp de réfugiés de Zaatari, qui sont considérés comme atypiques et pour lesquels le FIDA a apporté une part relativement faible des contributions multidonateurs d'un montant élevé qui ont été versées.

<sup>41</sup> La valeur de référence correspond au plan de travail stratégique par division pour les dons mondiaux ou régionaux, et ne tient pas compte des dons à un pays spécifique, étant donné qu'aucune note conceptuelle n'a été soumise.

<sup>42</sup> Hors dons à l'appui d'une composante de projet financé par un prêt et projets achevés.

<sup>43</sup> Il s'agit des dons approuvés.

<sup>44</sup> Rapporté exclusivement aux dons mondiaux ou régionaux, ce montant correspond à 9% de la valeur totale des opérations financées par un don.

Résultats attendus et indicateurs de performance	2014 (référence)	2015	Cible 2018
<b>4. Essor de la création et de la diffusion de savoirs</b>			
a) Pourcentage des dons assortis d'un plan et d'un budget de gestion des savoirs au stade de l'assurance qualité	88%	92%	90%
b) Pourcentage des projets financés par des dons ayant obtenu une note de 4 ou plus pour la gestion et le partage des savoirs dans les rapports d'activité des dons	94%	97%	95%

## Rapport de situation sur le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

Point sur le financement du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

1. En mai 2016, la situation financière du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) était la suivante:

Tableau 1

<i>Donateur</i>	<i>Année</i>	<i>Devise</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en USD</i>
Belgique	2012	EUR	6 000 000	8 583 691
Canada	2012	CAD	19 849 000	20 347 514
Finlande	2014	EUR	5 000 000	7 153 076
Flandre (Belgique)	2014	EUR	2 000 000	2 861 230
Pays-Bas	2012	EUR	40 000 000	57 224 607
Norvège	2013/2014/2015	NOK	63 000 000	11 580 031
République de Corée	2015	USD	3 000 000	3 000 000
Suède	2013	SEK	30 000 000	4 729 027
Suisse	2013	CHF	10 000 000	11 844 131
Royaume-Uni	2012/2013/2014	GBP	115 300 000	239 175 551
<b>Total</b>				<b>366 498 858</b>

Point sur la programmation au titre de l'ASAP

2. Depuis le lancement du programme en septembre 2012, le Conseil d'administration a approuvé 36 projets financés au titre de l'ASAP; un montant de 285 millions d'USD provenant du Fonds fiduciaire de l'ASAP a ainsi été engagé pour financer des actions concrètes qui aident les petits exploitants à s'adapter aux effets du changement climatique (voir le tableau 2).

Mise en œuvre de l'ASAP

3. En mai 2016, on comptait 36 projets bénéficiant d'un concours de l'ASAP dont la mise en œuvre avait démarré après la signature d'un accord avec le gouvernement. Dix-sept d'entre eux ont commencé à décaisser le produit des dons au titre de l'ASAP. Un projet bénéficiant du concours de l'ASAP a été suspendu en raison d'un conflit violent (au Yémen). En juin 2016, les décaissements au titre du Fonds fiduciaire de l'ASAP totalisaient 28,3 millions d'USD, y compris les fonds destinés à financer la conception des activités.
4. Les rapports de supervision des projets permettent de prendre connaissance des premiers résultats des projets en activité qui utilisent des fonds provenant de l'ASAP; les résultats concrets obtenus jusqu'ici sont récapitulés au tableau 3. Une synthèse des résultats qu'il est prévu d'obtenir dans le cadre des projets bénéficiant du concours de l'ASAP approuvés par le Conseil d'administration jusqu'en mai 2016 est présentée au tableau 4.

Gestion des savoirs et communication dans le cadre de l'ASAP

5. Les dispositifs de gestion des savoirs de l'ASAP se fondent sur le travail d'analyse mené sur le terrain. Les principales activités qui produisent des savoirs menées au niveau des projets sont les suivantes:
  - Travaux de recherche et études externes à l'appui de la conception des investissements et de l'apprentissage à l'échelle du portefeuille. Il s'agit d'évaluations des risques et de la vulnérabilité liés au climat et de documents de travail analysant les thématiques suivantes: informations sur le climat, technologies intelligentes face au climat, égalité des sexes dans l'adaptation au changement climatique, avantages des mesures d'adaptation sur le plan des

émissions de carbone et avantages économiques de l'adaptation aux conditions climatiques. Il s'agit aussi de travaux de recherche spécialisés menés par des établissements universitaires ou par des étudiants en master ou des doctorants sur certains aspects spécifiques d'un projet.

- Missions de supervision, dont le rôle est de recenser et d'enregistrer les enseignements tirés de la mise en œuvre des projets et de répertorier les bonnes pratiques.
  - Activités et manifestations dans le cadre des projets, axées sur la production et la diffusion de savoirs; il s'agit par exemple d'activités de formation et de sensibilisation, comme les ateliers participatifs de planification des mesures d'adaptation, les ateliers de capitalisation des savoirs, les échanges entre paysans ou les fermes-écoles. Beaucoup d'activités de ce type donnent lieu à des rapports écrits ou des fichiers audio ou vidéo.
  - Évaluations de l'impact des projets bénéficiant d'un concours de l'ASAP, qui permettent de constituer des séries de données de référence beaucoup plus riches qu'à l'habitude et rendent compte de manière plus exhaustive des moyens d'existence des bénéficiaires des projets, l'idée étant d'élaborer un scénario contrefactuel. Pour l'heure, des évaluations de l'impact sont prévues ou en cours pour des projets financés au titre de l'ASAP dans l'État plurinational de Bolivie, au Mali, au Népal et au Nicaragua.
6. Les savoirs produits dans le cadre des projets financés au titre de l'ASAP sont destinés aux publics suivants: les donateurs du FIDA, dans la perspective de la transposition à plus grande échelle des activités qui donnent de bons résultats et de l'amélioration des décisions en ce qui concerne le financement de l'action climatique; le personnel du FIDA, afin d'assurer une prise en compte plus systématique des enjeux climatiques et d'améliorer la concertation avec les gouvernements sur les questions de résilience; les autres projets financés par le FIDA et l'ASAP, afin de favoriser le transfert de technologies et de savoir-faire appropriés; les partenaires du réseau de savoirs du FIDA, afin de favoriser l'apprentissage mutuel, les actions concertées et le plaidoyer; et la communauté internationale, afin de conforter la position des petits paysans et de renforcer l'appui dont ils bénéficient dans les négociations sur le climat. Un certain nombre de mécanismes et de canaux de diffusion ont été mis en place pour faire en sorte que les savoirs parviennent à ces destinataires, parmi lesquels:
- Une plate-forme web, actuellement en cours d'élaboration en collaboration avec le Programme de recherche du CGIAR sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCAFS); cela permettra aux utilisateurs de consulter des contenus sélectionnés produits dans le cadre des projets financés au titre de l'ASAP, tels que documents de travail, cartes, vidéos, photos et études thématiques. Cette sélection s'effectuera au moyen de filtres par pays et par thème. La plate-forme sera accessible aux utilisateurs inscrits, notamment les bureaux de pays et les donateurs contribuant à l'ASAP.
  - Des publications techniques rédigées en collaboration avec la Division des politiques et du conseil technique (PTA) et diffusées à des partenaires au sein du FIDA et à l'extérieur. Il s'agit notamment de modes d'emploi comme les notes pratiques et les notes sur la transposition à plus grande échelle, de lignes directrices et de dossiers didactiques concernant les politiques au niveau des pays.
  - Des activités d'apprentissage avec les partenaires du FIDA et les donateurs, comme des séminaires en ligne et des conférences, en collaboration avec les programmes partenaires. Des séminaires en ligne sur l'agriculture intelligente face au climat ont été organisés avec l'Agence néerlandaise de coopération pour le développement et le Ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID).

- Des voyages d'études entre projets; ces voyages, qui sont financés sur le budget des projets, font partie des engagements des projets en matière d'apprentissage.
  - Des échanges Sud-Sud, qui réunissent un certain nombre de projets d'une même région ou du monde entier pour débattre de sujets d'intérêt commun (à partir de 2016).
  - L'engagement à l'échelle mondiale; il s'agit de mettre à profit les forums mondiaux tels que la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP de la CCNUCC) pour faire connaître l'expérience des projets et les enseignements qui s'en dégagent, mais aussi de donner au personnel des projets la possibilité de participer à des événements régionaux et internationaux en rapport avec les questions climatiques.
  - Publications à vocation de plaidoyer, qui touchent un public plus large et rendent compte d'expériences de conception et de mise en œuvre de projets.
7. Au cours de l'année 2015, le FIDA a produit et diffusé 20 fiches d'information sur des projets ASAP, six notes pratiques, trois rapports de la série "avantages " de grande qualité, consacrés respectivement à l'atténuation, aux politiques et aux savoirs traditionnels, et neuf fiches-recettes pour le changement. La cible principale des activités de plaidoyer et de sensibilisation a été la CdP21 qui s'est tenue à Paris en décembre 2015. La valeur de la couverture médiatique de l'action du FIDA obtenue grâce aux activités organisées à l'intention des médias et aux communiqués de presse peut être estimée à environ 2 millions d'USD en se référant au coût d'un écho médiatique équivalent obtenu en faisant appel à la publicité. Par le biais de la campagne "Recettes pour le changement", l'ASAP a été présenté dans 2 000 publications, y compris par les principaux organes de presse comme Associated Press, Thomson Reuters, Inter Press Service, le New York Times, Devex International Development, Libération et Nuestra Tele Noticias 24 Horas (NTN24 TV). Des journalistes de Thomson Reuters, Alertnet, The Guardian, l'Agence France-Presse, Devex International Development, Deutsche Welle et Le Monde ont pris part à une manifestation organisée à l'intention des médias et des donateurs à laquelle participaient le Vice-Président du FIDA et le célèbre chef italien Carlo Cracco.

Tableau 2  
Projets approuvés par le Conseil d'administration du FIDA à ce jour bénéficiant d'un financement au titre de l'ASAP (en avril 2016)

Région*	Pays	Nom du projet	Conditions de financement applicables au pays	Financement ASAP en millions d'USD	Type de don	Session du Conseil d'administration	Total des décaissements au titre de l'ASAP	Thématiques
APR	<b>Bangladesh</b>	Projet d'adaptation au changement climatique et de protection des moyens de subsistance (CALIP)	PF	15 047 193	DS	sept.13	3 317 847	Protection de villages pour prévenir les dégâts des inondations; diversification de la production alimentaire et des systèmes de génération de revenus; renforcement des capacités en matière de gestion des risques climatiques; système d'alerte rapide en cas de crue soudaine
APR	<b>Bhoutan</b>	Programme d'amélioration de l'agriculture commerciale et de la résilience des moyens d'existence (CARLEP)	CSD/PF	5 022 615	DPI	sept.15		Systèmes agricoles résistant aux aléas climatiques (permaculture), filières, produits laitiers et irrigation; technologies relatives aux énergies renouvelables; et concertation sur les politiques en matière de renforcement de la résilience au changement climatique dans le secteur agricole
APR	<b>Cambodge</b>	Programme de services agricoles pour l'innovation, la résilience et la vulgarisation (ASPIRE)	PF	14 995 000	DPI	déc. 14	2 338 925	Prise en compte systématique de la résilience aux risques climatiques dans les services de vulgarisation agricole; élaboration participative de scénarios; informations relatives aux risques climatiques et services d'alerte rapide; promotion de technologies "sans regret" pour faire face à la variabilité climatique et aux risques liés au climat (système de riziculture intensive, systèmes agrosylvopastoraux, agriculture de conservation, biogaz)
APR	<b>République démocratique populaire lao</b>	Adaptation au changement climatique dans le sud du Laos (ACCSL)	D	5 000 000	DS	avril 15		Évaluation participative des risques liés à la vulnérabilité face au changement climatique et élaboration de scénarios; élaboration de plans d'investissements communautaires pour l'adaptation; investissements dans des infrastructures hydrauliques à petite échelle et gestion communautaire des forêts (fonds pour l'adaptation); renforcement des capacités en matière de gestion des risques climatiques au niveau des politiques et de la planification
APR	<b>Népal</b>	Projet en faveur de l'adaptation des petits paysans des zones collinaires (ASHA)	D/PF	14 999 000	DPI	sept. 14	13 000	Évaluation participative des risques liés à la vulnérabilité et au changement climatique; élaboration de plans locaux d'adaptation; gestion durable de la terre, de l'eau et des forêts; diversification des cultures; amélioration des systèmes de stockage
APR	<b>Viet Nam</b>	Projet en faveur de l'adaptation au changement climatique dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh dans le delta du Mékong	PF	12 000 136	DPI	déc. 13	1 299 163	Systèmes mixtes associant riziculture et aquaculture; suivi et gestion de la salinité des sols et des eaux souterraines; élevage de silures résistants à la salinité; développement des capacités institutionnelles

ESA	<b>Burundi</b>	Programme de développement des filières (PRODEFI)	PF	4 926 000	DPI	sept. 15		Amélioration de la gestion de l'élevage pour permettre la régénération des sols; amélioration des infrastructures afin de protéger la production agricole contre des événements extrêmes; appui à l'élaboration d'un plan de gestion des risques à l'échelle des terroirs; conception et application de règlements de construction révisés
ESA	<b>Kenya</b>	Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique (KCEP-CRAL)	PF	10 000 000	DPI	avril 15		Cartographie de la vulnérabilité et gestion des ressources naturelles au niveau communautaire; renforcement des services agrométéorologiques; modélisation de la sécurité alimentaire; interventions offrant des avantages multiples pour la conservation des sols et de l'eau, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (par exemple, agriculture de conservation, agroforesterie, énergies renouvelables)
ESA	<b>Lesotho</b>	Projet d'appui à la production de laine et de mohair (WAMPP)	CSD/PF	7 000 000	DPI	sept. 14		Adaptation au changement climatique dans les filières de la laine et du mohair; gestion communautaire des parcours; amélioration de l'accès des éleveurs aux informations agrométéorologiques; recherche appliquée afin d'optimiser les méthodes de gestion du bétail; alerte rapide en cas de maladie
ESA	<b>Madagascar</b>	Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky – Phase II (AD2M-II)	PF	6 000 000	DPI	sept. 15		Consolidation des pôles de développement de l'irrigation existants et création de nouveaux pôles; il s'agit de zones à fort potentiel de production associé à d'autres conditions nécessaires au développement. L'ASAP y ajoute la gestion des bassins versants de ces zones, la protection contre les risques climatiques dans la conception des systèmes d'irrigation et le choix des cultures, la diversification des modes de gestion des ressources en eau, le renforcement des capacités de l'administration locale en matière d'aménagement de l'espace, et la diversification des moyens de subsistance accessibles aux bénéficiaires
ESA	<b>Malawi</b>	Programme de développement de l'irrigation dans les zones rurales (PRIDE)	CSD/PF	7 063 000	DPI	déc. 15		Aménagement des bassins versants, gestion des services écosystémiques à l'échelle des terroirs, intensification agricole durable, protection des périmètres irrigués contre les risques climatiques
ESA	<b>Mozambique</b>	Projet de développement des filières au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et de Limpopo (PROSUL)	PF	4 907 560	DPI	sept. 12	494 256	Adaptation au changement climatique des filières de l'horticulture irriguée, du manioc et de la viande rouge; amélioration de la gestion de l'eau et de l'irrigation; renforcement du réseau de stations météorologiques; plans communautaires de gestion des ressources naturelles; surveillance des maladies et des ravageurs
ESA	<b>Rwanda</b>	Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire (PASP)	CSD/PF	6 923 865	DPI	déc. 13	1 449 151	Traitement et stockage après-récolte résistant au climat pour les filières du maïs, du manioc, des haricots, des pommes de terre et des produits laitiers; amélioration des services d'information sur le climat et des règlements de construction des installations de stockage

ESA	<b>République- Unie de Tanzanie</b>	Programme de développement communautaire durable et d'appui à l'infrastructure sucrière de Bagamoyo (BSIASCDP)	PF	10 000 000	DPI	déc. 15		Mise en place de zones tampon de protection de l'écosystème, aménagement de l'espace à l'échelle des terroirs et diversification des moyens de subsistance dans les plantations satellites de canne à sucre de Bagamoyo
ESA	<b>Ouganda</b>	Projet de rétablissement des moyens de subsistance dans la région du Nord (PRELNOR)	PF	10 000 000	DPI	déc. 14		Méthodes efficaces et durables de gestion de l'eau
LAC	<b>Bolivie (État plurinational de)</b>	Programme d'intégration économique en faveur des familles et des communautés rurales dans le territoire de l'État plurinational de Bolivie (ACCESOS)	Mixtes	9 999 815	DS	déc. 13	1 471 023	Inventaire des savoirs locaux en matière d'adaptation; gestion communautaire des ressources naturelles à l'échelle des terroirs; gestion de l'information climatologique; concours sur le thème de l'adaptation des communautés
LAC	<b>Équateur</b>	Projet de renforcement des acteurs ruraux de l'économie populaire et solidaire	Mixtes	4 000 000	DPI	sept. 15		Diversification des moyens de subsistance et développement des capacités des organisations, associations, coopératives, communes et communautés qui constituent l'économie populaire et solidaire; mise au point de modèles de production axés sur le marché capables de résister aux aléas climatiques et durables d'un point de vue culturel et environnemental
LAC	<b>El Salvador</b>	Programme national de transformation économique des zones rurales pour "bien vivre" – Rural Adelante	Mixtes	5 000 000	DPI	déc. 15		Amélioration des services de recherche, de vulgarisation, d'enseignement et de formation afin de mettre en place des filières capables de résister face aux aléas climatiques: la mise en place de services d'information sur le climat est un élément essentiel du programme
LAC	<b>Nicaragua</b>	Projet d'adaptation aux marchés et au changement climatique (NICADAPTA)	D/PF	8 000 293	DPI	déc. 13	800 000	Gestion durable des ressources en eau; diversification agricole et renforcement des services météorologiques dans les filières du café et du cacao
LAC	<b>Paraguay</b>	Projet de production familiale et autochtone	CO	5 093 000	DPI	déc. 15		Priorité à la diversification des moyens de subsistance et à la gestion des risques climatiques dans les filières agricoles
NEN	<b>Djibouti</b>	Programme d'appui à la réduction de la vulnérabilité dans les zones de pêche côtières	PF	5 996 000	DPI	déc. 13	719 520	Réduction des risques climatiques dans les filières de la pêche; gestion participative des ressources côtières; protection des infrastructures côtières; amélioration de la réfrigération après capture et de l'entreposage; amélioration de l'accès des filières de la pêche à l'eau douce; protection des écosystèmes de mangrove et des récifs coralliens
NEN	<b>Égypte</b>	Projet en faveur d'investissements et de moyens de subsistance durables dans le secteur agricole (SAIL)	CO	5 000 000	DPI	déc. 14	547 347	Infrastructures d'irrigation et infrastructures rurales intelligentes face au climat (la gestion de l'eau étant l'axe prioritaire); diversification de la production agricole; services d'information sur le climat



NEN	<b>Kirghizistan</b>	Programme de développement de l'élevage et des marchés – Phase II	D/PF	9 999 520	DPI	déc. 13	400 000	Protection des animaux d'élevage contre les catastrophes et les maladies liées au climat; gestion et restauration par les communautés des pâturages et des parcours dégradés; filière laitière capable de résister aux conditions climatiques; systèmes d'alerte rapide
NEN	<b>Maroc</b>	Programme de développement rural des zones de montagne (PDRZM)	CO	2 004 000	DPI	sept. 14		Diversification des moyens de subsistance et des systèmes énergétiques; systèmes d'irrigation économes en eau
NEN	<b>Soudan</b>	Programme d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage et à la résilience	D	7 000 000	DPI	déc. 14		Sécurité alimentaire, diversification des revenus et résilience des ménages pauvres des communautés d'agropasteurs et d'éleveurs face au changement climatique; remise en état des parcours appauvris
NEN	<b>Tadjikistan</b>	Projet de développement de l'élevage et des pâturages – Phase II (LPDP II)	CSD	5 000 000	DPI	déc. 15		Amélioration de la gestion des parcours et diversification des moyens de subsistance fondés sur l'élevage
NEN	<b>Yémen (suspendu)</b>	Programme en faveur de la croissance rurale	D	10 191 015	DPI	déc. 13		Gestion intégrée des bassins versants; conservation de l'eau dans les zones exposées à la sécheresse; remise en état et amélioration des routes de desserte rurales; diversification des systèmes énergétiques dans les zones rurales
WCA	<b>Bénin</b>	Projet d'appui au développement du maraîchage (PADMAR)	PF	4 500 000	DPI	déc. 15		Amélioration de la gestion de l'eau et lutte intégrée contre les ravageurs en horticulture
WCA	<b>Tchad</b>	Projet d'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad (PARSAT)	D/PF	5 000 000	DPI	déc. 14	291 597	Gestion efficace de l'eau destinée à la production agricole; fermes-écoles dispensant une formation à l'adaptation au changement climatique; accès à des intrants agricoles adaptés au changement climatique (variétés de cultures résistantes à la sécheresse, par exemple)
WCA	<b>Côte d'Ivoire</b>	Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation – extension ouest (PROPACOM – extension ouest)	D/PF	6 994 750	DPI	sept. 14	571 772	Intégration de la gestion des risques climatiques dans les filières agronomiques; amélioration du drainage dans la riziculture de bas-fonds; gestion durable des terres sur les hauts plateaux
WCA	<b>Gambie</b>	Projet national de développement de la gestion des terres agricoles et de l'eau (NEMA)	PF	5 000 000	DS	déc. 15	800 000	Riziculture de bas-fonds résiliente et régénération des écosystèmes (mangroves)
WCA	<b>Ghana</b>	Programme d'investissement dans le secteur agricole au Ghana (GASIP)	D/PF	10 000 000	DPI	avril 14	800 000	Intégration de la gestion des risques climatiques dans les filières agricoles; reproduction à plus grande échelle de méthodes efficaces d'irrigation et de gestion durable des terres
WCA	<b>Libéria</b>	Projet d'élargissement de l'arboriculture (TCEP)	PF	4 500 000	DPI	déc. 15		Résilience des systèmes de production du café et du cacao face au changement climatique

WCA	<b>Mali</b>	Projet visant à améliorer la productivité agricole (PAPAM) – Financement provenant du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	D/PF	9 942 704	DS	déc. 13	2 351 280	Amélioration de la résilience des écosystèmes et des petits agriculteurs grâce à l'accès de ces derniers aux technologies d'énergie renouvelable, à la planification locale et aux informations météorologiques
WCA	<b>Niger</b>	Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder	D/PF	13 000 000	DPI	avril 15	739 255	Amélioration de la résilience des systèmes agrosylvopastoraux de production grâce à une gestion durable et intégrée des bassins versants, notamment la gestion durable des terres et l'amélioration de la gestion de l'eau; renforcement du cadre institutionnel et réglementaire en faveur de la gestion durable des ressources naturelles
WCA	<b>Nigéria</b>	Programme d'appui à l'adaptation au changement climatique et au secteur agroalimentaire dans les zones de savane (CASP)	PF	14 949 000	DPI	déc. 13		Intégration de la gestion des risques climatiques dans les chaînes de valeur agroalimentaires rurales; amélioration de l'accès à des sources d'énergie renouvelable diversifiées; collecte de l'eau, points d'eau et lutte contre l'érosion

**\*LÉGENDE****Conditions de prêt**

D = 100% don, pays remplissant les conditions pour bénéficier du Cadre pour la soutenabilité de la dette

D/PF = 50% don, 50% prêt à des conditions particulièrement favorables

CSD = Cadre pour la soutenabilité de la dette

PF = conditions particulièrement favorables – prêt remboursable à échéance de 40 ans, coût annuel 0,75%, différé d'amortissement de 10 ans

CO = conditions ordinaires

Mixtes = même coût qu'un prêt à des conditions particulièrement favorables, mais prêt remboursable à échéance de 20 ans au lieu de 40

**Régions**

APR = Asie et Pacifique

ESA = Afrique orientale et australe

LAC = Amérique latine et Caraïbes

NEN = Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

WCA = Afrique de l'Ouest et du Centre

**Type de don**

DS = don additionnel

(ajouté à un programme d'investissement en cours)

DPI = don pleinement intégré

(programmation intégrée avec un projet d'investissement classique du FIDA)

Tableau 3  
Projets en cours d'exécution bénéficiant du concours de l'ASAP: résultats intermédiaires

Pays	Nom du projet	Entrée en vigueur	% de fonds ASAP décaissés	Résultats intermédiaires*
Bangladesh	Projet d'adaptation au changement climatique et de protection des moyens de subsistance (CALIP)	4 sept. 2014	22%	<ul style="list-style-type: none"> <li>3 modules de protection des villages et 12 modules d'infrastructure de services villageois construits (passerelles, puits tubulaires, fossés de drainage, latrines)</li> <li>1 plate-forme en terre surélevée construite pour le stockage d'urgence de la récolte de riz à abriter des inondations</li> <li>1 km de talus de routes protégé</li> <li>1 810 personnes formées dans les domaines de l'exploitation des forêts communales, de la pêche en étang et des moyens de subsistance alternatifs</li> </ul>
Viet Nam	Projet en faveur de l'adaptation au changement climatique dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh dans le delta du Mékong	28 mars 2014	10%	<ul style="list-style-type: none"> <li>8 171 personnes participant à la gestion des risques climatiques et à la planification de la gestion des ressources naturelles</li> <li>Infrastructures d'une valeur de 306 000 USD protégées contre les phénomènes météorologiques extrêmes</li> <li>Planification du développement socioéconomique fondée sur des données climatologiques instaurée et mise en place dans 92 communes</li> <li>149 modèles d'adaptation au changement climatique identifiés et 48 reproduits moyennant des investissements conjoints avec 194 ménages</li> <li>Financement de 160 projets d'infrastructure dans 60 communes approuvé par le Fonds d'investissement communal</li> </ul>
Cambodge	Programme de services agricoles pour l'innovation, la résilience et la vulgarisation (ASPIRE)	5 mars 2015	16%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lignes directrices relatives à l'évaluation des besoins des agriculteurs rédigées pour cinq provinces</li> <li>Matériels de vulgarisation pour l'agriculture intelligente face au climat élaborés, y compris 5 vidéos sur la production de riz et de légumes (variétés tolérantes au stress, calendriers de culture), l'élevage de poulets et de porcs et la petite aquaculture</li> <li>Lignes directrices relatives aux fermes-écoles rédigées à l'intention des équipes de province et de district pour les sessions de formation s'adressant à des agriculteurs et à des petits groupes d'apprentissage</li> <li>5 ateliers de démarrage organisés à l'échelle d'une province sur le thème: Infrastructures à l'appui d'une agriculture résiliente face au changement climatique</li> <li>15 districts et 60 communes prioritaires choisis pour le ciblage des interventions du programme</li> <li>Sessions de formation aux techniques après-récolte (326 agriculteurs) et à la production de semences de riz (562 agriculteurs)</li> </ul>
Mozambique	Projet de développement des filières au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et de Limpopo (PROSUL)	3 oct. 2012	10%	<ul style="list-style-type: none"> <li>26 335 membres de ménages soutenus pour faire face aux effets du changement climatique</li> <li>5 952 ménages vivant en zone vulnérable disposant de plus d'eau pour la production et la transformation agricoles</li> <li>6 unités de production/ transformation agricoles implantées en zone vulnérable disposant de plus d'eau pour leurs activités</li> <li>26 335 personnes et 161 groupes impliqués dans la prévention et la gestion des risques climatiques et dans la gestion des ressources naturelles</li> <li>Infrastructures d'une valeur de 567 851 USD protégées contre les phénomènes météorologiques extrêmes</li> <li>Maison pilote protégée par une toile ombrière en toile installée, et communauté fournissant shoprite en produits horticoles</li> <li>Contribution du projet à 4 instances nationales et internationales de concertation portant sur les enjeux climatiques</li> </ul>
Rwanda	Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire (PASP)	28 mars 2014	21%	<ul style="list-style-type: none"> <li>18 168 membres de ménages soutenus pour faire face aux effets du changement climatique</li> <li>2 600 personnes recevant par SMS des prévisions météorologiques quotidiennes en ki-rwandais</li> <li>10 unités de production ou de transformation agricoles implantées en zone vulnérable disposant de plus d'eau pour leurs activités</li> <li>30 000 ménages recevant des sacs de semences scellés hermétiquement</li> <li>1 156 personnes et 46 groupes communautaires impliqués dans la gestion des risques climatiques et la gestion des ressources naturelles</li> <li>Infrastructures d'une valeur de 885 462 USD protégées contre les phénomènes météorologiques extrêmes</li> <li>Contribution du projet à 4 instances nationales et internationales de concertation portant sur les enjeux climatiques</li> </ul>

Nicaragua	Projet d'adaptation aux marchés et au changement climatique (NICADAPTA)	1 <sup>er</sup> juillet 2014	10%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formulation de 40 projets d'investissement à l'appui d'une production de café et de cacao intelligente</li> <li>1 projet d'investissement approuvé au profit de 250 familles bénéficiaires (création de 30 pépinières communautaires; formation à l'agriculture de conservation et à la gestion des engrais biologiques; fourniture d'arbres fruitiers et d'une forêt de musacées; mise en place de canaux d'irrigation d'un volume de 3 000 m<sup>3</sup> et de 5 000 m<sup>3</sup> de diguettes; formation de 40 jeunes promoteurs et techniciens de l'agriculture intelligente face au climat</li> <li>1 projet d'investissement approuvé bénéficiant à 44 hommes et 23 femmes (9 jeunes). Dix-huit pépinières de caféiers communautaires créées dans le cadre du projet et renforcement des capacités en matière d'adaptation au changement climatique</li> </ul>
Bolivie (État plurinational de)	Programme d'intégration économique en faveur des familles et des communautés rurales dans le territoire de l'État plurinational de Bolivie (ACCESOS)	17 mars 2014	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>10 626 membres de ménages soutenus pour faire face aux effets du changement climatique</li> <li>86 hectares de terres protégés par des services écosystémiques régénérés ou restaurés</li> <li>Évaluation du rôle des systèmes et des pratiques d'information agroclimatique dans la réduction des risques et l'adaptation au changement climatique. Géoréférencement et inclusion d'informations agroclimatiques dans 55 "mapas parlantes" dans 16 municipalités</li> </ul>
Djibouti	Programme d'appui à la réduction de la vulnérabilité dans les zones de pêche côtières	1 <sup>er</sup> août 2014	9%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse géospatiale et études sur le terrain des forêts de mangrove (Godoria) et des récifs (Sept frères, Îles Moucha et Maskhali, Arta et Le Goubet) effectuées et utilisées par le Gouvernement pour planifier les investissements</li> <li>Lancement de la mobilisation des communautés en faveur des activités de diversification des moyens de subsistance et de développement des capacités</li> <li>Signature avec la FAO d'une convention relative à la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation des ressources halieutiques et de mécanismes de cogestion des ressources naturelles</li> <li>Signature avec le Centre d'études et de recherche (CERD) de Djibouti d'une convention relative à la mise en place d'un système de suivi et d'analyse du milieu marin</li> <li>Signature avec le Département des affaires maritimes (DAM) d'une convention relative à la mise en œuvre de stratégies de protection des récifs coralliens</li> </ul>
Kirghizistan	Programme de développement de l'élevage et des marchés – Phase II	6 août 2014	4%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilisation et participation de 80 groupes communautaires à l'élaboration de plans de gestion des pâturages à l'épreuve du changement climatique</li> <li>Mobilisation des services publics en faveur de l'élaboration d'activités de gestion des parcours à l'épreuve du changement climatique dans 3 régions du pays supplémentaires (extension de la portée et de l'ampleur du projet)</li> <li>Analyse des pâturages par télédétection pour éclairer la conception du dispositif de S&amp;E et d'évaluation de l'impact</li> </ul>
Égypte	Projet en faveur d'investissements et de moyens de subsistance durables dans le secteur agricole (SAIL)	15 juin 2015	11%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux préparatoires: mise en place de l'équipe de projet, sensibilisation des institutions chargées de la mise en œuvre</li> </ul>
Mali	Projet visant à améliorer la productivité agricole (PAPAM) – Financement provenant du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	21 janv. 2014	24%	<ul style="list-style-type: none"> <li>5 485 membres de ménages soutenus pour faire face aux effets du changement climatique</li> <li>6 235 personnes et 10 groupes participant à la gestion des risques climatiques et à la gestion des ressources naturelles à l'échelle des terroirs</li> <li>155 digesteurs de biogaz et 50 panneaux solaires installés</li> <li>10 plans municipaux pour l'adaptation au changement climatique élaborés grâce à la cartographie participative</li> <li>Accords de partenariat conclus avec Mali Météo, l'Agence de l'environnement et du développement durable (AEDD), l'Association des organisations professionnelles paysannes (AOPP), l'Agence malienne pour le développement de l'électrification rurale, l'Agence nationale de développement des biocarburants, le Système d'information forestier (SIFOR)</li> </ul>
Tchad	Projet d'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad (PARSAT)	17 févr. 2015	6%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux préparatoires: sensibilisation des institutions chargées de la mise en œuvre, analyse de référence, identification des prestataires de services</li> </ul>

Côte d'Ivoire	Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation – (PROPACOM)	21 nov. 2014	8%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux préparatoires: sensibilisation des institutions chargées de la mise en œuvre, analyse de référence, identification des prestataires de services</li> </ul>
Niger	Programme de développement de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder (PRODAF)	21 sept. 2015	6%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux préparatoires: mise en place de trois unités régionales de gestion de projet (URGP) autonomes</li> <li>• Sensibilisation des institutions et des partenaires chargés de l'exécution</li> <li>• Analyse de référence</li> </ul>
Ghana	Programme d'investissement dans le secteur agricole au Ghana (GASIP)	18 mai 2015	8%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux préparatoires: sensibilisation des institutions chargées de l'exécution (Agence de protection de l'environnement, Ministère de l'alimentation et de l'agriculture, Services météorologiques du Ghana (Ghana Met Services), Centre de télédétection et d'informations géographiques [CERGIS] et Commission des forêts), analyse de référence, identification des prestataires de services</li> <li>• Repérage des sites d'agriculture de conservation</li> <li>• Évaluation des systèmes d'irrigation fonctionnant avec des pompes solaires existants en vue de leur adoption et de leur utilisation à plus grande échelle</li> </ul>
Gambie	Renforcer la résilience au changement climatique dans le cadre du Projet national de développement de la gestion des terres agricoles et de l'eau (CHOSSO)	11 mars 2016	16%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 communautés évaluées et sensibilisées dans le domaine de l'aménagement des bassins versants communaux (constitution de groupes de bénéficiaires appelés à bénéficier d'une formation et à exploiter et entretenir les infrastructures)</li> <li>• Définition des priorités pour le développement des ouvrages de conservation des terres d'altitude (diguettes en courbe de niveau, ouvrages de dérivation, fermetures de ravins), des ouvrages d'aménagement des basses terres (digues, déversoirs, chaussées, ponts) et des périmètres d'irrigation marémotrice</li> </ul>

\* Résultats extraits des rapports de supervision des projets (il ne s'agit pas une liste exhaustive des résultats des projets). Pour plus de précisions, veuillez consulter les derniers rapports de supervision publiés sur <https://www.ifad.org/what> à la page du pays et sous le nom du projet qui conviennent.

Tableau 4

Résultats programmés dans le cadre des projets bénéficiant d'un concours de l'ASAP approuvés entre septembre 2012 et avril 2016<sup>45</sup>

<i>Hiérarchie des résultats de l'ASAP</i>	<i>Résultats de l'ASAP à l'échelle de l'ensemble du portefeuille</i>	<i>Indicateurs de mesure des résultats du portefeuille</i>	<i>Cible à l'horizon 2020</i>	<i>Programmé à ce jour</i>
<b>But</b>	<b>Faire en sorte que les petits exploitants pauvres soient en mesure de mieux résister au changement climatique</b>	1. Nombre de membres de ménages paysans pauvres dont la résilience face au changement climatique a été renforcée	8 000 000	6 140 664 membres de ménages
		2. Proportion de nouveaux investissements en faveur de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement durant la période couverte par la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9) par rapport à FIDA8 <sup>46</sup>	20%	376%
<b>Finalité</b>	<b>Les approches d'adaptation apportant des avantages multiples aux petits exploitants pauvres sont transposées à plus grande échelle</b>	3. Ratio de levier: rapport entre les dons ASAP et les financements non ASAP	1/4	1/7,4
		4. Évolution de la superficie de terres et d'écosystèmes dégradés dans les zones de production, en pourcentage	moins 30%	Impacts à établir à l'échelle de l'ensemble du portefeuille de l'ASAP
		5. Nombre de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (CO2e) évitées et/ou séquestrées	80 000 000	Impacts à établir à l'échelle de l'ensemble du portefeuille de l'ASAP
<b>Effet direct 1</b>	<b>Amélioration des pratiques de gestion des terres et des pratiques et techniques agricoles qui tiennent compte de l'égalité entre les sexes et qui sont à l'épreuve du changement climatique</b>	6. Nombre d'hectares gérés selon des pratiques résilientes au changement climatique	1 000 000 hectares	1 673 330 hectares plus 15 bassins versants
<b>Effet direct 2</b>	<b>Accroissement des disponibilités en eau et utilisation plus efficiente des ressources hydriques pour la production et la transformation des produits agricoles dans les petites exploitations</b>	7. Nombre de ménages et d'installations de production et de transformation qui disposent de quantités d'eau plus importantes	100 000 ménages	99 049 ménages plus 2 587 installations
<b>Effet direct 3</b>	<b>Renforcement des capacités des personnes en matière de gestion des risques climatiques à court et long terme et de réduction des pertes dues aux catastrophes d'origine météorologiques</b>	8. Nombre de personnes (y compris de femmes) et de groupements communautaires participant à des activités de gestion des risques climatiques, de GNRE ou de réduction des risques de catastrophe	1 200 groupes	598 767 personnes plus 8 734 groupes communautaires
<b>Effet direct 4</b>	<b>Infrastructures rurales résistant bien aux effets du changement climatique</b>	9. Valeur en USD des infrastructures rurales nouvelles ou déjà en place rendues résilientes face au changement climatique	80 000 000 USD	54 000 000 USD plus 827 km de routes

<sup>45</sup> Synthèse des objectifs quantitatifs figurant dans les cadres logiques de 35 projets bénéficiant d'un concours de l'ASAP (voir le tableau 2; projet ASAP au Yémen non pris en compte).

<sup>46</sup> Situation en juillet 2015. Sur la base du montant des financements en faveur du climat et de l'environnement (Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial, Fonds pour les pays les moins avancés, Fonds spécial pour les changements climatiques, Fonds pour l'adaptation, ASAP) mentionné dans les documents de conception des projets d'investissement du FIDA durant les périodes couvertes par FIDA8 (2010-2012) et FIDA9 (2013-2015).

<i>Hiérarchie des résultats de l'ASAP</i>	<i>Résultats de l'ASAP à l'échelle de l'ensemble du portefeuille</i>	<i>Indicateurs de mesure des résultats du portefeuille</i>	<i>Cible à l'horizon 2020</i>	<i>Programmé à ce jour</i>
<b>Effet direct 5</b>	<b>Savoirs sur l'agriculture paysanne intelligente face au climat documentés et diffusés</b>	10. Nombre d'instances internationales ou nationales de concertation sur les questions climatiques auxquelles le personnel des projets appuyés par l'ASAP ou leurs partenaires apportent une contribution active	40	51

Liste harmonisée des États en situation de fragilité combinant la liste établie d'un commun accord par les banques multilatérales de développement et celle qu'utilise l'Organisation de coopération et de développement économiques<sup>47</sup>

Région	Pays
APR	Afghanistan
APR	Bangladesh
APR	Timor-Leste
APR	Kiribati
APR	République populaire démocratique de Corée
APR	Myanmar
APR	Népal
APR	Pakistan
APR	Îles Salomon
APR	Sri Lanka
ESA	Burundi
ESA	Comores
ESA	Érythrée
ESA	Éthiopie
ESA	Kenya
ESA	Madagascar
ESA	Malawi
ESA	Rwanda
ESA	Soudan du Sud
ESA	Ouganda
ESA	Zimbabwe
LAC	Haïti
NEN	Bosnie-Herzégovine
NEN	Égypte
NEN	Iraq
NEN	Kosovo
NEN	Libye
NEN	Palestine
NEN	Somalie
NEN	Soudan

<sup>47</sup> La liste comprend les pays figurant dans la liste harmonisée des États fragiles établie par les banques multilatérales de développement pour l'exercice 2015 ainsi que les pays classés comme fragiles par l'OCDE pour l'année 2015. Données au 28 avril 2016.



NEN	Syrie
NEN	Yémen
<hr/>	
WCA	Cameroun
WCA	République centrafricaine
WCA	Tchad
WCA	Congo
WCA	République démocratique du Congo
WCA	Côte d'Ivoire
WCA	Guinée
WCA	Guinée-Bissau
WCA	Libéria
WCA	Mali
WCA	Mauritanie
WCA	Niger
WCA	Nigéria
WCA	Sierra Leone
WCA	Togo
<hr/>	